



# POLONAIS — ET — ROUMAINS

RELATIONS POLITIQUES,  
ECONOMIQUES  
ET CULTURALES  
PAR

N. IORGA

Statul Român, I. Constantin  
biblioteca centrală

\* IMPRIMERIE „CULTURA  
NEAMULUI ROMÂNESC“

BUCAREST (ROUMANIE)  
Rue Lipsanilor-Noi 12 :: 1921

# POLONAIS <sup>—</sup>ET ROUMAINS

□

□ RELATIONS POLITIQUES, □  
ECONOMIQUES ET CULTURALES

PAR

N. IORGA



BUCAREST

—  
IMPRIMERIE «CULTURA NEAMULUI ROMĂNESC»

1921

# Polonais et Roumains

— relations politiques, économiques et culturelles —

## I.

### Les origines

La constitution de la Moldavie fut au début une arme de combat pour Louis-le-Grand, contre la création de l'indépendance roumaine à Argeş en Valachie. A celui qui sur son mausolée de Câmpulung se dit nettement et hardiment : « prince indépendant », au Grand Voévode Alexandre, il oppose Dragoş de Maramurâş, capitaine royal à Baia de Moldavie, mais également « Voévode roumain » lui aussi. Il n'est point question d'un État nouveau, mais d'une création de concurrence, par l'envoi d'un simple chef de province, par opposition à ceux qui avaient créé un État, « l'État roumain ».

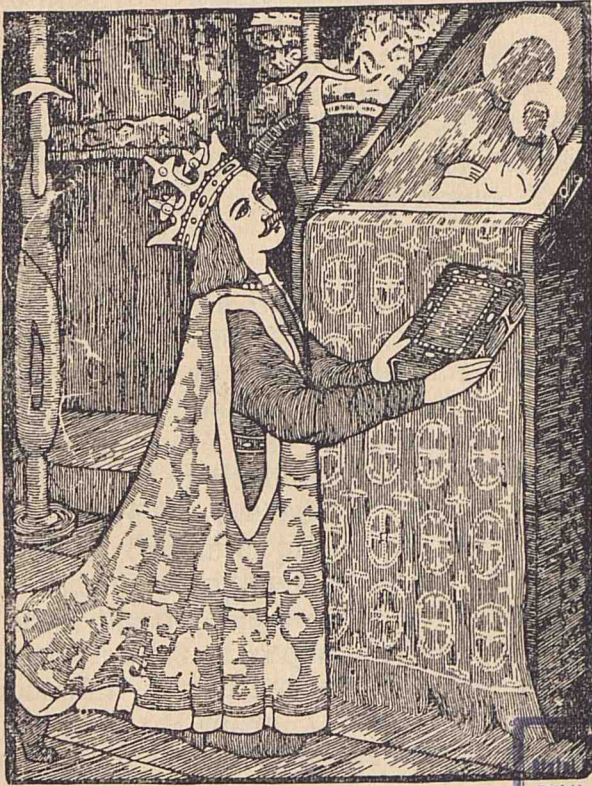
Bogdan le rebelle, qui passa en Moldavie en dépit de la volonté royale, révolté et errant, n'apportait avec lui aucune dépendance féodale. Un lien de ce genre ne pouvait s'établir, étant donné que nous ne voyons pas que ni lui, ni son fils Laţcu, ni la descendance de celui-ci par Muşata, sa fille, se soient jamais réconciliés avec la Hongrie. Il faut relever aussi le fait que, lorsqu'en 1394 le roi Sigismond avança en Moldavie jusqu'à Hârlău, imposant le premier hommage, Mircea le Valaque était l'ami du roi de Hongrie et ne vint point en aide à son voisin; c'est ce même Mircea qui « prit chez lui »

le neveu d'Étienne, le prince Iuga, frère d'Alexandre-le-Bon, pour le motif qu'il ne pouvait se faire définitivement à l'existence de cet autre «Pays Roumain».

La Moldavie se différenciait du «Pays Roumain» particulièrement sous deux rapports essentiels : elle n'avait rien à demander de la Hongrie, au moins durant sa phase d'organisation, quand la facilité d'une conquête vers l'Est, du Séreth au Pruth, du Pruth au Dniester, était sa directive dominante. Les sources de ses fleuves n'étaient point, comme celles de la principauté valaque, dans la Transylvanie du roi magyar, mais dans les régions de Halicz. D'un autre côté, l'attaque turque, qui menaçait en même temps le Voévode d'Argeş et le roi de Bude, ne constituait pas à ce moment-là un danger mortel pour la création de Bogdan. Quant à la Hongrie, en ces temps nouveaux de réalisme militaire et politique qui commençaient, elle n'était point aussi menacée par ce qui se passait de l'autre côté des Carpathes szeklers que par la vie nouvelle qui s'était étendue de l'autre côté des monts le long du Jiu et de l'Olt.

Le «Pays Roumain», dont les origines sont si anciennes et où nous trouvons dès 1240-1250 des districts et des Voévodats pleinement consolidés, est loin de s'être développé comme la Moldavie, qui en quelques dizaines d'années a pu atteindre la frontière du Dniester au Levant et celle du Danube au Midi.

A l'Ouest étaient les Carpathes avec leurs obstacles les plus difficiles à franchir. Au Nord, par contre, le nouvel Etat était ouvert à toute invasion. Ici, après la fin de la nouvelle dynastie ruthène de Halicz, en 1301, la Hongrie, maîtresse dans ces régions dès le temps d'André II, ne put s'immiscer, passant elle-même par la crise la plus difficile de son développement dynastique. La Lithuanie, contre laquelle plus tard on prêcha la croisade, donna alors, — si elle ne s'étendit pas, par ses chefs païens, jusqu'aux sources du Pruth et du Dniester, — des dynasties galiciennes séparatistes, de foi chrétienne, comme le fut de celle Georges Troïdenovitsch, de Mazovie († avril 1340), puis, plus tard, les Coria-



ÉTIENNE-LE-GRAND,  
prince de Moldavie (1457-1504).

R. P. R.  
București / Capitală  
Biblioteca Centrală

toivitsch, qui descendaient du Lithuanien Koriath, quoique entièrement russifiés<sup>1</sup>).

L'influence des Tatars de la steppe, qui détenaient l'embouchure du Dniester, s'exerçait aussi, de loin, sur cette vaste région disputée, dans laquelle, Lemberg, création de Léon le Ruthène, et Cracovie habitée par des négociants allemands, étaient arrivées à une grande importance économique.

Alors la Pologne, ancien royaume de résistance vis-à-vis de l'expansion germanique vers l'Est, morcelée cependant rapidement en duchés semblables à nos Voévodats, réalisa son unité et, sous Vladislav Lokiétek, puis sous Casimir-le-Grand, conquit cette Galicie russe.

Pour la Moldavie orthodoxe, de race et de langue différentes, il n'y avait dans cette domination, encore fort précaire, aucune menace du côté de la Pologne, fanatiquement catholique et strictement nationale. Et la propagande latine, qui se faisait dans son enceinte et qui amena l'institution d'un évêché de Séreth, plus ancien que les évêchés canoniques de l'Église orthodoxe, était conduite plutôt par des Dominicains et des Franciscains d'origine allemande<sup>2</sup>. Elle fut d'autant mieux accueillie par les princes moldaves qu'un *simulacre d'entrée dans le cercle d'action de l'Église romaine annullait immédiatement le droit de conquérant apostolique du roi voisin*. Casimir n'a jamais essayé de descendre avec ses troupes les cours des fleuves galiciens jusqu'en «Valachie».

A sa mort cependant, en 1370, Louis de Hongrie, dont la mère, Élisabeth, était la sœur de Casimir, hérita de la Pologne. Si dans les provinces plus anciennes, constitutives du royaume, la vieille princesse polonaise conduisit les affaires, aidée par les conseillers de la nation, en Galicie la situation était tout autre. Ici

<sup>1</sup> L'apparition en Moldavie de l'un d'entre eux, Yourg, après la mort du Voévode Lațco, me semble de plus en plus une aventure sans conséquences politiques.

<sup>2</sup> *Studii și documente*, I-II, pp. xxvi-vii.

le roi de Hongrie se présentait comme l'ancien souverain, dépossédé par des usurpateurs, parmi lesquels le dernier et le plus puissant était le roi polonais qui venait de fermer les yeux<sup>1</sup>. La situation de cette province entre les deux Couronnes, gouvernée par un Ban ou un Voévode<sup>2</sup>, resta ainsi indécise jusqu'à la fin de la vie de Louis, en 1382. Et, pendant tout ce temps, la Moldavie, qui avait pour voisins de l'autre côté du Dniester, en Podolie, les Lithuaniens, n'établit jamais aucune espèce de relations avec le gouvernement galicien. L'aide polonaise prêtée contre Pierre I<sup>er</sup>, qui demeura prince, à son frère Étienne, qui fut vaincu dans les montagnes, est connue seulement par une tradition trop tardive et trop vague pour que nous puissions bien nous rendre compte de sa signification et de son importance.

Des deux filles laissées par Louis, la plus jeune, Hedvige, fut empêchée par la noblesse du royaume d'épouser un prince d'Autriche et mariée au barbare redouté de Lithuanie, Jagello, qui de par le baptême devint le roi Vladislav de Pologne. C'était cependant pour le moment une union de territoires par mariage comme celle de la Castille avec l'Aragon, chacun des deux époux gardant ses droits respectifs dans son patrimoine. Ainsi le nouveau Vladislav était-il pour les siens et pour les voisins «l'héritier de la Lithuanie et de la Russie ou de la Galicie.»

En cette qualité il reçoit à Lemberg, le 27 septembre 1387, l'hommage de Pierre, prince de Moldavie, hommage formel, avec foi jurée — ce qui ne se voyait point chez les princes des Valachie —, devant un archevêque orthodoxe, le Métropolitain Cyprien de Kiev. Cet acte, très suspecté<sup>3</sup>, est d'une authenticité absolue. Le roi et la reine de Pologne reçoivent l'hommage intégral, dans toutes les formes imposées par le

<sup>1</sup> Il avait conclu avec celui-ci un traité par lequel, si le Polonais avait eu un fils, il aurait gardé le droit de racheter la Galicie, cédée seulement provisoirement (Nistor, *Die moldauischen Ansprüche auf Pokutien*, Vienne 1910 — extrait de „l'Archiv für österreichische Geschichte“ —, p. 27).

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, I<sup>2</sup>, pp. 295—296.

droit féodal, auquel s'ajoute la garantie des plus grands boïars du pays.

C'était le seul moyen d'échapper aux prétentions hongroises et surtout de conserver *tout ce qui avait été conquis jusque là, à défaut d'une force réelle, sur le Haut-Dniester*. Ceci se voit très clairement par deux autres actes, datant de 1388. Le premier, de Luck, 20 janvier, comprend la reconnaissance d'un prêt du Voévode vis-à-vis du roi. C'est cependant, non point l'accomplissement du devoir d'un vassal soumis, mais la rencontre avec un ami et la conclusion d'une convention libre.

Quel est le sens de ces actes ?

Pierre est, peut-être par son père, un parent de Jagello ; il lui prête ces 4.000 pièces d'argent de Caffa pour trois ans, ayant à prendre en échange, s'ils ne sont pas restitués, la Galicie et la région alentour : « autrement qu'il leur reste pour ladite somme la ville de Halicz avec sa province », lesquelles, ajoute-t-on, le Voévode de Moldavie a le devoir de défendre<sup>1</sup>.

De fait, ceci signifie une cession. Il fallait à Pierre au moins la frontière du Dniester. Nous avons dit qu'il l'aura déjà occupée au temps de l'interrègne qui ne cessa pour ces régions qu'en 1387<sup>2</sup> (c'est pourquoi les termes : « qu'il lui reste »). Jagello ne pouvait pourtant pas la céder au moment où il devait donner la preuve de son habileté comme défenseur des frontières du royaume. *Il vendit sous la forme d'un emprunt le territoire occupé par les Moldaves*. Aussi ne chercha-t-il même point à payer cette somme que Pierre, par une lettre de Suceava, se hâta de réduire à 3.000 roubles<sup>3</sup>. Pourtant celui-ci pouvait payer la différence, et le roi aussi avait de quoi payer, pour son honneur et celui du royaume, une somme aussi minime.

<sup>1</sup> Hasdeu, *Arhiva istorică*, I, p. 177.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*



De même Roman, frère de Pierre et son associé lors du prêt, et Étienne, frère aussi, mais pas mentionné dans ledit contrat et peut-être, — ce qui paraîtrait évident aussi par sa rivalité d'autrefois avec Pierre —, d'un autre lit, prêtent serment, dans leur résidence seigneuriale de Moldavie, en 1393 et 1395, dans une forme plus parfaite, le dernier serment abandonnant même la réserve précédente que l'aide militaire ne doit être donnée que jusqu'à Cracovie, et pas aussi contre les Teutons et les Lithuaniens. Plus tard Ivaşco, fils de Pierre, fait un serment pareil, pour son oncle Roman, qu'il avait pris et livré aux Polonais, ensuite en son propre nom<sup>1</sup>.

Avant le serment d'Étienne, les boïars Bratul, Stanislav, Michel et Şendrea, qui s'étaient portés garants pour lui, promettaient qu'en ce qui concernait la Pocutie, Kolomea et Sniatyn, le prince «n'en soufflerait pas un mot»; quant à Țeţina, près de Cernăuţi, et à Chmielow (du côté de Hotin), le Voévode négocierait avec «son prince»<sup>2</sup>. En 1398 nous trouvons, de fait, un gouverneur (staroste) de Halicz et Sniatyn, Benko, faisant un acte de donation<sup>3</sup>.

Dans le dernier acte d'Ivaşcu, daté de 1400, celui-ci promettait de restituer au roi son «seigneur», «cette terre de Şipinţ (ou Sepenik) et les cités y comprises, dans les anciennes frontières, abandonnant aussi la dette d'argent d'autrefois»<sup>4</sup>. Ce qui prouve deux choses :

D'abord qu'à la place du pays de Halicz, que, malgré tout, nos princes réclamaient, après qu'il leur avait été enlevé à peine sous Étienne, on leur avait reconnu seulement la région entre le Pruth et le Ceremuş, ce pays du Sepenik, et, en second lieu, que l'engagement pris par Étienne n'avait pas été tenu, comme le montre aussi son serment.

*Mais à cause de cette frontière de Nord on avait*

<sup>1</sup> Hurmuzaki, I<sup>2</sup>, p. 815 et suiv.

<sup>2</sup> *Akta zapadnoi Rossii*, trad. dans l'*Uricariul*, III, pp. 70-72.

<sup>3</sup> *Akta otnosiachiésia c istorii ioujnoi i zapadnoi Rossii*, I, 1863, p. 2, no. 5.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, I<sup>2</sup>, pp. 820-821, no. DCXLIX.

*prêté tous les hommages*, hommages pour tout le pays : afin d'avoir pour frontière au Nord le Dniester.

Alexandre-le-Bon commence en 1402 par un simple renouvellement de l'hommage, ayant pour garant son tuteur, le boïar Costea, dont on a fait plus tard l'inexistant «Costea Muşat», père supposé des enfants de la Muşata<sup>1</sup>. Il possédait cependant le Şipinţ et au-delà. Il est intéressant à observer que dans ce serment l'on ne fasse mention que des frères Pierre et Roman, et point d'Étienne. Lorsque, en 1404, Alexandre vint à Kameniec avec les boïars pour le renouvellement du serment, mais seulement devant les délégués du roi, parmi sa suite se trouve, auprès des gouverneurs de Neamţ et Hârlău, celui de Țeţina, qui passe devant eux : Hodco, qui doit être le fils de Marmure<sup>2</sup>. Allant plus loin, à Lemberg pour confirmer le serment, il emmène avec lui les gouverneurs de Neamţ, de Siretiu, de Şomuz, mais il laisse Hodco de garde au logis<sup>3</sup>.

Cette année-là, Jagello est forcé d'abandonner à l'Ordre Teutonique la Samogitie. Le roi se prépare pour une nouvelle guerre, qui éclate en 1410, entraînant la défaite des chevaliers. Pour son aide dans la plus difficile des guerres, la Moldavie croît en importance, et, en retour, en 1411, Vladislav promet, par son émissaire Pierre Vlodycovitch, à Alexandre, qui est maintenant «notre ami», Sniatyn et Kolomea à titre héréditaire, avec toute la Pocutie, s'il ne lui restituera pas, au terme du deux années, la somme de 1000 roubles qui s'additionne à celle qui avait été prêtée autrefois par les devanciers du Voévode, — cette nouvelle somme étant payable soit en roubles, soit en pièces de Lithuanie, en argent ou en toute autre monnaie<sup>4</sup>.

Vladislav avait-il payé les autres 3.000 roubles ? Non, sans doute. C'était une réduction à l'amiable de la dette, *le reste étant payé par la cession du pays de*

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 822-823.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 826-823.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 829.

*Sepenik*. Le souci du roi de rendre l'argent était cette fois encore un simple artifice pour couvrir un abandon imposé par les circonstances politiques. Pour comprendre cet abandon, de même que celui fait du temps de Pierre, nous devons songer à la mise en gage, puis à la vente du Brandebourg par l'empereur Sigismond à son ami et fidèle auxiliaire Frédéric de Hohenzollern. C'était, au début des temps modernes, un moyen de concilier en apparence les droits du moyen-âge avec les besoins des temps modernes. Mais, en même temps, le 25 mai, de la ville de Roman, Alexandre, qui se dit, non pas Voévode, mais «prince du pays de Moldavie», pour affirmer son *émancipation absolue même vis-à-vis de «son prince»*, comme il l'appelle par vieille habitude, s'engage à servir celui-ci, et contre les Hongrois, et contre tout autre ennemi<sup>1</sup>. L'apparition d'Alexandre à Sniatyn en 1415, pour rendre, avec sa femme, *hommage personnel au roi lui-même*, prouve clairement que dans cette ville commandaient les gens du prince<sup>2</sup>. Le mariage avec la princesse lithuanienne Ryngalla, l'aide continuelle donnée au roi polonais contre les Teutons sont en liaison avec cette cession. Le traité de partage de la Moldavie proposé en 1412 par Sigismond, qui entendait en prendre la meilleure partie, ne gâta point les relations.

En 1431, à la suite des luttes entre le vieux roi et son parent lithuanien Swidrigaïllo, Alexandre est montré par la chronique polonaise de Dlugosz envahissant la Pocutie. J'en déduirais qu'une partie de la province — avec Kolomea, avec Halicz, — était encore entre les mains des officiers polonais. Quoiqu'il en soit, à sa mort la province entière appartenait à la Moldavie, qui, ainsi, s'était fait payer cher la forme, sans autre conséquence que l'aide militaire, de l'hommage.

Mais sous les successeurs du grand prince l'admirable situation fut perdue. Le prince Élie prête serment au roi les 3-5 juin 1433, et celui-ci, le 13 décembre sui-

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 830-831, no. DCLVI.

<sup>2</sup> Cf. Nistor, loc. cit., pp. 37-33.

vant, sans faire nullement mention de la Pocutie, lui reconnaît la possession de Țețina, de Chmielow, «des territoires entre Sniatyn et Șipinț, de la rivière Colacin jusqu'au Dniester»<sup>1</sup>. De son côté, Étienne, remplaçant son frère, obtenait solennellement du roi son pardon pour le péché de son père, qu'Élie, corégent, avait partagé. En échange, il reçoit la même chose : «Țețina et Chmielow, avec toute la région et les villages qui en dépendent, cités qui se trouvent dans notre pays, en Russie et en pays moldave», la frontière passant entre Sniatyn et le Șipinț moldave, le long des eaux du Colacin, puis par les champs de Bolochow au Dniester, où se trouve le village dit Potoc», la Pocutie demeurant donc, du droit d'ancienneté, domaine royal : on ajoutait que Văscăuți resterait à la Moldavie, mais pas Zamostia et Vilavcea<sup>2</sup>.

Une décadence plus grande était cependant possible.

En 1435, après la réconciliation des princes, Élie aussi demandait pardon pour l'attaque de son père «à Kolomea et Sniatyn». Il possédait encore le pays du Șipinț, où il faisait des dons à ses conseillers, à Văscăuți et dans la région de Țețina<sup>3</sup>, et Boris de Cucieur était aussi parmi ses boïars<sup>4</sup>. Volcineț, Fântâna-Albă apparaissent dans ses actes de donation<sup>5</sup>. Mais aussitôt, venant à Lemberg, en 1436, Élie, pour racheter lui aussi avec usure la faute paternelle, abandonne tout le territoire du Șipinț, avec Țețina, Chmielow et même Hotin<sup>6</sup>; on y ajouta, selon la tradition tatar, un don annuel de bœufs, de chevaux, d'esturgeons et de pièces de pourpre. Il faut noter qu'en 1448 encore, Roman, fils d'Élie, se trouvait encore à Kolomea avec sa mère — comme dans un fief moldave — et qu'il en faisait encore des donations comprenant Vasilcău,

<sup>1</sup> Hurmuzaki, loc. cit., pp. 580—581, n-os CCCCLXXII—CCCCLXXXIII, pp. 841—84.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 846—848, no. DCLXVIII. Voy. aussi les n-os suivants.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 859.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 855, no. DCLXXXIX.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 870.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 872.

Cuciur, Iurcăuți, Verbăuți, Lențești, dans la Haute Bucovine actuelle <sup>1</sup>. La Pocutie paraît donc jouer vis-à-vis des princes moldaves le rôle qu'avaient joué, vis-à-vis des princes de Valachie, le Fagăraș et l'Amlaș, après leur confiscation par les rois de Hongrie.

<sup>1</sup> J. Bogdan, dans les „Annales de l'Académie roumaine”, XXIX, pp. 637-638. Certainement Elie était mort alors; autrement Roman n'aurait point porté le titre et n'aurait point joué son rôle.



PIERRE RAREȘ,  
prince de Moldavie (1527-38; 1541-6).

## II.

### Préparation de l'indépendance moldave

Au XV<sup>e</sup> siècle un monde nouveau surgissait. Partout s'organisaient les grandes monarchies nationales sous le sceptre des royautés absolues, disposant d'un trésor régulièrement alimenté et d'une armée permanente. Pour la Pologne aussi bien que pour les pays roumains la grande question de l'avenir se posait, inexorable.

Polonais aussi bien que Roumains ne réussirent pas à lui donner la solution indiquée par le moment historique. Les deux principautés, de Moldavie et de Valachie, se combattirent avec acharnement pendant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, et elles ne consentirent pas à sacrifier une des dynasties traditionnelles pour arriver à l'unité nécessaire. Si Étienne-le-Grand disposait de revenus assurés et pouvait faire marcher le pays contre l'ennemi, il commit vers la fin de son règne la profonde erreur de faire revivre des prétentions sur la Pocutie qui ne pouvait et ne devait pas être retenue sous la domination des princes moldaves, étant en dehors des limites nationales, sinon en dehors aussi des contingences géographiques. Mais, de leur côté, les Jagellons, jusqu'au dernier, s'obstinèrent à réclamer du voisin roumain l'hommage, l'ancien hommage moyen-âgeux, avec la cérémonie impressionnante de l'acte personnel entre les mains du suzerain, cérémonie que la fierté patriarcale des princes de Moldavie aussi bien que les idées de l'époque considéraient

comme humiliante. Le résultat naturel devait être le progrès de la puissance ottomane, autrement organisée en sens moderne que la Pologne et disposant de moyens infiniment supérieurs à ceux de la Moldavie, même au moment de sa plus grande puissance.

Étienne se rappelait certainement de ce qu'il avait vu lui-même dans sa première jeunesse, en 1450, lorsque les Polonais avaient déjà installé dans le pays, contre l'«usurpateur» Bogdan, fils naturel d'Alexandre-le-Bon et père d'Étienne, le tout jeune prince Alexandre, proche parent par sa mère, Marinka, du roi Casimir et leur candidat au trône. Il s'agissait aussi d'une entreprise qui intéressait particulièrement les dignitaires commandant aux frontières de la Moldavie : le Palatin de Lemberg, le châtelain de Sandomir et celui de Podolie. D'après le récit, qui paraît partial, de Dlugosz, Bogdan aurait conclu avec les envahisseurs (qui étaient arrivés, de Kamieniec, jusqu'aux forêts de Vasluiu), une convention par laquelle il consentait à rendre la principauté au prétendant lorsque celui-ci aura atteint l'âge de quinze ans, s'obligeant à payer jusqu'alors 7.000 ducats d'or turcs. Cette somme, si élevée, ne signifiait pas certainement un tribut : c'était la partie des revenus du pays qui était jugée devoir revenir à «l'héritier, légitime».

On arriva cependant à un conflit armé. Quel en fut le motif ? Si l'on pense à l'attaque des Moldaves contre une autre armée polonaise d'invasion, en 1497, il faut admettre que les envahisseurs avaient pris pour retourner chez eux une autre voie que celle qui leur avait été indiquée. Dans le combat de Lipovaț, les trois capitaines polonais périrent, et leurs soldats furent sauvés seulement par l'intervention de leurs amis et auxiliaires roumains, du parti d'Elie<sup>1</sup>. L'année suivante, le roi négociait la paix avec Bogdan, par crainte d'une invasion de l'«administrateur» de la Moldavie, en Podolie, que le chef de bandes hongroi-

<sup>1</sup> Dlugosz, XIV ; Lewicki, *Codex*, pp. 51-53 ; Rykaczewski, *Inventarium cracoviense*, p. 258 ; *Index actorum*, no. 2867.



ses Iskra offrait de prendre sur son compte, pour la défendre contre les Moldaves aussi bien que contre les Tatars<sup>1</sup>. Si vraiment Casimir avait eu l'intention d'occuper la Moldavie et de se saisir de Moncastro, la grande cité de commerce sise sur la Mer Noire, à l'embouchure du Dniester<sup>2</sup>, son projet avait complètement échoué: il dut retirer ses troupes des citadelles moldaves de Suceava, capitale du pays, et de Neamț, dans la montagne; une garnison resta seulement dans le château de Hotin. On se contenta de la promesse faite par Bogdan, reconnu comme prince, qu'il se présentera à Cracovie, pour le «jugement» de sa cause, c'est-à-dire, bien entendu, pour l'hommage, reconnaissant le traité conclu précédemment dans toutes ses clauses. L'assassinat de Bogdan empêcha la conclusion d'un arrangement.

Alexandre ne garda pas, malgré ce crime que ses conseillers paraissent avoir préparé et malgré sa présence pendant deux ans à Suceava, l'héritage de son père. Le meurtrier, aussi un fils d'Alexandre l'ancien, finit par se saisir du pouvoir, bien que Neamț et Moncastro fussent entre les mains d'un boïar qui tutelaient le prince légitime. Casimir envoya ses délégués pour recueillir l'hommage de ce protégé de la couronne (septembre 1453<sup>3</sup>), mais, tout en rêvant, à ce qu'il semble, d'installer un «Lithuanien<sup>4</sup>», Berinde, il n'hésita pas après un combat décisif entre les deux princes, à confirmer Pierre, le nouvel usurpateur: la mère d'Alexandre, la parente du roi, obtint les revenus de la ville de Séreth, où, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, un évêché latin avait été fondé par des Dominicains allemands de Silésie, et ceux de Volovăț; si on retenait encore, du côté des Polonais, Tețina et Hotin, c'était aussi comme un apanage de la princesse; l'hommage devait être prêté à Kamieniec ou même à Sniatyn, à Kolomea, ainsi que l'avait promis

<sup>1</sup> Notre *Istoria lui Ștefan-cel-Mare*, pp. 351-352.

<sup>2</sup> Długosz, loc. cit. Ou bien ces clauses furent-elles fixées pour la première fois à ce moment?

<sup>3</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, pp. 656-657, no. DVII.

<sup>4</sup> *Ibid.*

Alexandre, ce qui signifiait que les anciens liens entre la Moldavie et la Pocutie n'avaient pas été oubliés ; des présents annuels souligneraient la dépendance envers la Pologne ; pendant la guerre contre les Teutons la Moldavie contribuera annuellement avec un envoi de 400 chevaliers (6 octobre 1455 et 29 juin 1456<sup>1</sup>).

Les incursions des Tatars en Podolie et en Russie<sup>2</sup> avaient ouvert les yeux du roi sur le danger de cette immixtion dans un pays qui ne pouvait pas lui appartenir et dont il devait, au contraire, soutenir l'indépendance, pour avoir une digue solide contre les Musulmans. Constantinople était devenue, au moment même où la Pologne soutenait un prince mineur et incapable à Moncastro, devant les eaux de la Mer Noire déjà envahie par les Turcs, la Capitale du Sultan Mohammed II. Alexandre avait fini, du reste, ses jours, avant la conclusion du dernier traité entre Pierre et la Pologne, car le prince de Suceava détenait déjà cette ville de Moncastro, concernant laquelle il se réservait prudemment de négocier au moment où il se rencontrera personnellement avec son suzerain. Et les clauses du traité de 1456 contiennent à plusieurs reprises la promesse du Moldave de briser tout lien politique contraire à cette convention.

Quelques mois plus tard, Etienne, venu de Valachie, avec le secours du prince Vlad, réussissait à regagner ses droits, en chassant l'oncle ennemi. Son avènement devait signifier en première ligne l'affirmation d'une complète indépendance de son pays et un essai courageux de fonder la monarchie roumaine des Carpathes au Danube<sup>3</sup>.

Il semble bien que cet avènement à un moment où son protecteur, le Valaque Vlad, ne s'était pas

<sup>1</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, pp. 672-673, no. DXV ; pp. 64-67, no. LII („boves“ est pour „bronnnych“).

<sup>2</sup> Dlugosz, XIV, pp. 112-113, 117-118, 133-134, 134-235 Cf. un engagement d'Alexandre dans ce sens, Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, pp. 659-660.

<sup>3</sup> Il faudrait admettre donc que le contrat avec le Sultan est antérieur (*ibid.*, p. 670).



**MICHEL-LE-BRAVE,**  
prince de Valachie, de Moldavie et de Transylvanie  
(assassiné en 1601).

R. P. R.  
Strada Penitenciarilor, Capitala  
Biblioteca Centrala

encore déclaré contre les Turcs, était plutôt un nouveau fait favorable à l'extension de l'influence ottomane dans les pays au Nord de la Mer Noire. On n'aurait pu guère soupçonner en 1457 que le jeune prince moldave deviendra le principal ennemi de Mohammed II en Orient et le seul qui pourra lui résister.

Aussi la Pologne, dont le dernier traité avec le Moldave devenait caduc par l'écartement de ce dernier, considère-t-elle Étienne en ennemi. Elle accorde à son ancien allié un refuge au-delà du Dniester, espérant pouvoir le rétablir. Tout récemment celui-ci s'était engagé envers le commandant de la Pocutie, Muzilo de Buczacz, et envers le gouverneur de Podolie, auquel il parlait de ses ennemis valaques, hongrois et tatars, à garder les bonnes relations sur les frontières, sous la surveillance des starostes qu'il nommera à Hotin et à Cernăuți, à condition qu'un abri lui soit assuré dans le royaume, et à savoir dans les villes pocutiennes elles-mêmes<sup>1</sup>.

Après des hostilités de frontière, Casimir, occupé en Prusse et nourrissant des projets du côté de la Hongrie, fut réduit à admettre Étienne. Ses officiers conclurent un traité qui enjoignait à Pierre de se retirer de Hotin ou de Kamieniec à Smotrycz et laissait Hotin entre les mains des Polonais; le nouveau prince moldave sera secouru contre les «païens», c'est-à-dire les Tatars<sup>2</sup>. Le roi était intitulé «dominus noster»; on réservait sa volonté lors de son arrivée sur cette frontière, mais *rien de précis n'était prévu en ce qui concerne la réalité de l'hommage*. La candidature du «Lithuanien» Berinde fut abandonnée. Trois ans plus tard le lien de vassalité était reconnu en effet par Étienne, qui se préparait à attaquer la ville de Chilia, au détriment de Vlad; un serment formel entre les mains de Muzilo l'engageait, mais sans que la cérémonie solennelle se fût passée devant la personne royale elle-même (2 mars 1462)<sup>3</sup>. Il faut admettre que

<sup>1</sup> 1-er avril 1457. — Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, pp. 675-677, no. dxvi.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 111-112, 126-127, no. cvi (4 avril 1459); cf. *Istoria lui Ștefan-cel-Mare*, pp. 72-73.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 135-136, no. cxvi-cxvi; p. 695 et suiv.

la rétrocession de Hotin, où le prince avait ses burgraves dès 1463, avait payé cette déclaration. En effet, si, au commencement du nouveau règne, on trouve la mention de Manuel comme ancien burgrave de cette ville<sup>1</sup>, un burgrave en fonctions n'apparaît que plus tard.

Pendant de longues années Étienne put se consacrer donc exclusivement à l'organisation de son pays. Et, lorsque, en 1475, il combattit contre le beglerbeg de Roumélie près de Vasluiu, remportant la grande victoire qui sauva son pays, il était considéré comme un ami chrétien par la Pologne, qui n'avait pas cependant concouru à sa résistance heureuse.

Si, en 1458-9, Étienne avait eu intérêt à faire éloigner un prétendant incommode, si, en 1462, il était question d'avoir la liberté de mouvements nécessaires pour attaquer Chilia contre les Valaques, une nouvelle nécessité politique lui fit promettre, le 28 juillet 1468<sup>2</sup>, — date de son troisième acte d'hommage écrit —, de secourir le roi contre n'importe quel ennemi et à toute heure, s'obligeant à ne combattre personne sans son avis. À peine venait-il de repousser l'invasion du roi de Hongrie Matthias, et il n'était pas sûr que l'orgueilleux voisin ne reviendra pas à la tâche. Et il se trouvait devant la double menace : des Tatars, de Crimée aussi bien que du Volga, qui envahirent bientôt son pays et de son voisin de Valachie, avec lequel, vassal des Turcs, le conflit armé devait éclater de fait en 1470. C'est dans ce but, de ne pas rester isolé à l'heure du danger, qu'il demandait à Casimir de venir, le cas échéant, personnellement à son secours.

En 1471 le roi croyait pouvoir lui demander pour la première fois, comme à un allié, mais pas comme à

<sup>1</sup> Bogdan, *Documentele lui Ștefan*, I, pp. 25, 67 (1462, décembre : mention de Vlaicu burgrave, sans indication de localité), p. 81 (11 juin 1464 : Goian, burgrave de Hotin). — Le 25 janvier 1463 privilège pour les marchands de Lemberg ; Hurmuzaki, loc. cit., pp. 699-700 ; Bogdan, ouvr. cit., II, p. 295. — Des affaires de frontières sont réglées par Goian, comme „staroste“ de Hotin, dans le bourg même, sous la citadelle, le 9 octobre 1466 ; Hurmuzaki, loc. cit., pp. 701-702 ; Bogdan, ouvr. cit., II, pp. 297-298.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, loc. cit., pp. 702-705 ; Bogdan, loc. cit., pp. 300-202.

un vassal, un contingent de mille chevaliers, avec le fils du Moldave, devant accompagner son propre fils, Vladislav, qu'un parti venait d'appeler en Hongrie contre le roi Matthias, l'ennemi d'Étienne. Le prince moldave s'en excuse, en objectant les dangers qui le menacent de tout côté et l'âge trop tendre de son héritier. Dans sa réponse, Casimir, qui annonçait l'envoi de ses conseillers pour réconcilier Étienne avec Radu, reconnaissait que l'obligation de secours était mutuelle entre la Pologne et la Moldavie<sup>1</sup>.

Il est certain que le roi de Pologne ne pouvait pas commencer, sans de graves risques, à côté du Moldave cette guerre contre les Turcs qui fut ouverte par le conflit entre Étienne et son voisin valaque. Au contraire, la cause moldave devenait identique avec celle de Matthias. Lorsque, en 1476, le Sultan lui-même parut au-delà du Danube, à la tête d'une formidable armée, Casimir n'aurait fait que de vaines représentations, invoquant sa qualité de suzerain du pays envahi. Les 2.000 soldats polonais pour la garnison des ports de la Moldavie n'arrivèrent jamais<sup>2</sup>.

En 1479, lorsqu'une nouvelle attaque de la part des Turcs était imminente, Étienne promettait à son voisin royal de lui prêter l'hommage personnellement, à Kolomea, à la tête de ses boïars<sup>3</sup>. Une nouvelle phase de l'alliance entre la Hongrie et la Moldavie devait donner une solution au problème. La demande de secours en 1481 ne fut pas plus heureuse<sup>4</sup>.

Mais il fallut la perte de Chilia et de Cetatea-Albă et la tentative des Turcs contre Suceava, où ils voulaient installer un prétendant, pour qu'Étienne se décidât à l'hommage personnel qu'on exigeait de lui depuis si longtemps. Il parut à Kolomea à la tête d'une petite armée, et dans la forme solennelle de

<sup>1</sup> Jablonowski, *Sprawy woloskie*, pp. 28-30.

<sup>2</sup> D'après Dlugosz, pp. 621-622, 623-629, 643-647., *Ist. lui Ștefan-cel-Mare*, pp. 161-162, 173.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, loc. cit., pp. 709-710; Bogdan, loc. cit., pp. 351-352.

<sup>4</sup> Jablonowski, pp. 59-60; Bogdan, loc. cit., pp. 364-365.

cette soumission à la mode du moyen-âge il ne faisait que répéter la teneur des actes précédents. Aucune obligation de tribut ou de contingent<sup>1</sup>. Etienne ne faisait qu'abandonner ses relations avec la Hongrie qui l'avait sacrifié à la conclusion de la trêve avec les Turcs.

Mais ce qui est particulièrement intéressant c'est que le roi lui-même répond à l'acte du prince de Moldavie, intitulé «*dominus Moldaviae Dei gracia*», «par la grâce de Dieu prince souverain de Moldavie»<sup>2</sup> (Etienne s'était intitulé lui-même «*dominus terrae moldaviensis*», sans plus, et non «Palatinus» ou «Woevoda», ainsi qu'il est dit plus bas dans l'acte royal). Il réunissait à sa promesse par serment celle de ses fils, de son clergé, de ses conseillers et sujets. Il reconnaissait toutes «les frontières anciennes de la Moldavie, telles qu'elles appartenaient depuis longtemps à la terre de Moldavie»<sup>3</sup>. Il sera «l'ami de ses amis, l'ennemi de ses ennemis», n'accordant, contrairement à la coutume, aucun refuge aux adversaires du prince. Il ne reconnaîtra pas l'annexion accomplie par le Sultan aux dépens du Moldave<sup>4</sup>. Dans le sauf-conduit, il avait promis même un traité formel contre les Turcs, aussitôt l'hommage prêté<sup>5</sup>

L'action polonaise pour la récupération des ports moldaves fut assez faible. Les 2.000 chevaliers envoyés par le roi contribuèrent à la victoire, sans suites, de Cătlăbuga, dans la Bessarabie méridionale<sup>6</sup>, mais l'héritier de Casimir, Jean-Albert, parut sur les rives du Dniester moldave seulement en quête d'aventures personnelles contre les Tatars<sup>7</sup>. Une intervention de

<sup>1</sup> Hurmuzaki, loc. cit., II<sup>2</sup>, pp. 710-712; Bogdan, loc. cit., pp. 370-371.

<sup>2</sup> Le sauf-conduit portait cependant: „*servo et amico nostro dilecto Johanni Stephano Palatino et domino terre Valachie*”; Bogdan, ouvr. cité, p. 377.

<sup>3</sup> In omnibus suis antiquis graniciebus, prout ex antiquo pertinebant ad terram Moldavie; Bogdan, loc. cit., p. 376.

<sup>4</sup> Granicies Valachie et terram Moldavie; *ibid.* p., 377.

<sup>5</sup> Debemus condicere et tractatus habere contra paganos, hostes nostros, dummodo homagium nobis fecerit; *ibid.*, p. 378.

<sup>6</sup> *Ist. lui Ștefan-cel-Mare*, p. 210 et suiv.

<sup>7</sup> *Ibid.*



ALEXANDRE LĂPUȘEANU,  
prince de Moldavie, et son fils Constantin.



Casimir pour la restitution de Chilia et de Cetatea-Albă fut vaine, et la paix de 1489 avec le Sultan sacrifiait l'alliance moldave.

Etienne se crut, dès ce moment, dégagé de ses propres obligations. Les frontières de la Pologne ne furent plus exemptes de raids moldaves<sup>1</sup>. Lui-même se dirigea-t-il vers la Pocutie, dont il réclamait la possession? Kolomea, Halicz furent occupées; Sriniatyn attaquée aussi. Mais il paraît bien que l'entrep se fut conduite en entier par un chef de paysans ruthènes révoltés, Mucha, qui, il est vrai, avait trouvé en Moldavie abri, aide et appui. Il arriva avec ses bandes sous Rohatyn, jusqu'à ce que la victoire du châtelain de Lemberg, Nicolas de Chodecz, vint sauver le royaume. Ceci se passait en 1492; deux ans plus tard c'est un certain „Barul“ ou Borilă, dont le nom de baptême était André, qui surgit comme «brigand venant de Moldavie», pour demander au Sultan la possession de la Pologne à titre de vassal; il fut exécuté par ordre de Michel de Buczacz<sup>2</sup>.

Lorsque Casimir finit ses jours, en 1493, Etienne fit une intervention auprès d'Alexandre, héritier de la Lithuanie auquel il était lié par leurs relations de famille avec le cnèze de Moscou, pour l'exhorter, ainsi que ses frères, à une mission de croisade<sup>3</sup>. Alexandre lui proposa par ses ambassadeurs un engagement réciproque, sur le type de celui qui avait été conclu en 1485<sup>4</sup>. En 1496 Etienne présentait une forme de convention et il déclarait qu'il est prêt à renoncer à l'ambassade qu'il devait envoyer au Sultan, si ce projet, déjà juré par lui et les siens, est adopté<sup>5</sup>. Et, comme Alexandre en

<sup>1</sup> Bogdan, loc. cit., pp. 381-382.

<sup>2</sup> Bielowski, *Monumenta Poloniae*, III, Annales de Jean de Targowicz; Liborius Naker, dans les *Scriptores rerum prussicarum*, IV, p. 30; Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 324, no. CCLXXXIX; Jablonowski, loc. cit.; p. 33; Bogdan loc. cit., p. 38. Cf. Nistor, *Die moldauischen Ansprüche auf Pokutien* (extrait de l'„Archiv für österr. Geschichte“), Vienne 1910, pp. 52-53.

<sup>3</sup> Bogdan, loc. cit., p. 383 et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 388-389.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 397 et suiv.

présentait un autre, les choses en restèrent là pour le moment <sup>1</sup>.

De son côté, Jean-Albert, qui avait hérité de la Pologne, pensait à tout autre chose. Malgré le traité conclu pour trois ans avec les Turcs en 1494, il voulait bien la croisade, mais elle devait commencer par la conquête de la Moldavie elle-même, où il aurait installé son frère Sigismond: tout un plan d'action dans ce sens lui avait été présenté par l'aventurier italien, ancien conspirateur contre le Pape, Philippe Buonaccorsi, dit Callimachus.

Etienne, averti que le roi arrive avec une puissante armée, pour délivrer les ports occupés par les Turcs, prit ses mesures pour concourir à l'entreprise. Il fut bientôt informé que l'armée des croisés, qui contenait aussi les Chevaliers Teutons, se dirige, au contraire, après avoir retenu ses ambassadeurs, contre sa propre Capitale, Suceava, qui fut bientôt assiégée. Sans aucun secours réel de Vladislav, le frère de Jean-Albert, devenu roi de Hongrie, il réussit à défendre cette place. Jean Albert conclut une convention qui lui assurait la retraite. Mais, les siens ayant pris pour retourner une autre voie que celle qui leur avait indiquée et se signalant par des excès, furent attaqués par surprise et totalement défaits. Les Chevaliers Teutons, convoqués pour la croisade, eurent des pertes très sensibles; le Grand-Maître lui-même était mort pendant l'expédition.

Des raids de revanche suivirent. Des bandes turques passèrent par la Moldavie pour ravager les plaines galiciennes. Etienne lui-même accomplit un seul acte de vengeance, en 1498. La chronique officielle mentionne l'avance de sa cavalerie jusque dans le voisinage de Lemberg <sup>2</sup>.

L'interposition du roi de Hongrie, en quelque sorte allié du Moldave, amena dès le mois de juillet 1498 des négociations dont nous ne connaissons

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 401 et suiv.

<sup>2</sup> Bogdan, *Cronice inedite*, p. 47.

que les conventions préliminaires, datées du 20 de ce mois, et le résultat dernier. Déjà dans la „significatoria“ délivrée à Cracovie, le 16 avril 1499 (le traité avait été conclu le 14), par le burgrave Hermann et le Pitar Ivanco, envoyés d'Etienne, «par la grâce de Dieu Voévode de Moldavie», Jean-Albert est intitulé seulement «serenissimus princeps et dominus<sup>1</sup>». Le traité définitif lui-même, daté de Hirslau, le 12 juillet suivant, contenant les anciennes clauses d'alliance et les mêmes prescriptions concernant les *furo-rusciti* moldaves, l'abri assuré à Etienne en Pologne, représentait *une alliance de croisade contre les Turcs*, et non seulement entre le Moldave et le roi de Pologne, qui devait prendre la voie d'Isaccea ou celle qui lui sera indiquée: Vladislav de Hongrie devait se diriger aussi, par la Valachie, contre l'ennemi commun<sup>2</sup>. *Aucune mention de la dépendance féodale*: Jean Albert est tout simplement le roi de Pologne, d'un pays voisin; les relations de parité sont absolues et franches. La question de la Pocutie est réservée<sup>3</sup>. Etienne avait affirmé ainsi cette indépendance de son pays qui avait déjà préoccupé Alexandre-le-Bon. Une convention spéciale avec Alexandre le Lithuanien complétait, le 14 septembre, la nouvelle situation entre Moldaves et Jagellons<sup>4</sup>.

Lorsque cet Alexandre devint, en 1501, roi de Pologne, les bonnes relations continuaient<sup>5</sup>. Mais dès le début Etienne se mit à parler concernant «les frontières entre le royaume et sa principauté» (*dominium*), en Bucovine<sup>6</sup>. De fait il avait occupé la Pocutie, et le roi la lui redemandait<sup>7</sup>. Il déclarait formellement que cette province ne se trouve pas mentionnée dans les

<sup>1</sup> Bogdan, loc. cit., pp. 415-416.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 456.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 483 et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 442-444.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 456.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 458: „quod de terris Majestatis Sue per tuos homines receptum est, imprimis restituas et reintegres cum effectu“.

traités : elle est sienne et lui appartient par des droits anciens. La lui abandonner est la seule condition pour avoir son concours contre les Tatars et les Turcs.

L'intervention hongroise n'arriva jamais à lui faire lâcher prise<sup>1</sup>. Jusqu'à sa mort, en 1504, Etienne garda le territoire qu'il définissait ainsi : « le morceau de terre qui s'étend entre la forêt de hêtres de Halicz en bas, entre le Dniester et la montagne, qui depuis des siècles appartenait à la Moldavie et en avait été détachée depuis longtemps, violemment<sup>2</sup> ».

Etienne-le-Grand était considéré, vingt ans après sa mort, par les Polonais comme vainqueur des Turcs, de Matthias, roi de Hongrie, et de Jean Albert même, fût-ce même seulement en ce qui concerne l'arrière-garde et les bagages de l'armée royale<sup>3</sup>. Prince « naturellement rusé, capricieux, mais brave et d'un grand cœur : les Turcs l'appelaient donc *le fin renard*<sup>4</sup> ».

A la mort d'Etienne-le-Grand, la Pologne n'entreprit rien pour regagner la belle province de frontière qu'elle avait perdue. Elle ne se mêla même pas, malgré l'invitation formelle du prince de Valachie, dans la concurrence que Bogdan, unique fils survivant du Moldave, désigné comme successeur par son père, eut à soutenir pour s'imposer<sup>5</sup>.

Ce fut le nouveau prince lui-même qui s'offrit à rendre la Pocutie. Et pour seule condition il posa celle d'un mariage qui en aurait fait le beau-frère du roi Sigismond<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 460 et suiv., 469 et suiv..

<sup>2</sup> *Ibid.* Cf. notre *Ghilia și Cetatea-Atbă*, p. 287.

<sup>3</sup> Nonnihil periculi intulerat in curribus postremis a tergo vectis et nobilitati circa illorum defensionem relicte ; Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 171 ; *Acta Tomiciana*, III, p. 168 et suiv.

<sup>4</sup> Erat enim natura vafer, sūdolus, varius, strenuus et magnanimus, ob que a Teucris (mauvaise lecture : *teneris*) appellabatur : vulpis astuta (*ibid.*).

<sup>5</sup> Les conseillers polonais le rappelleront plus tard à Bogdan ; Hurmuzaki, II<sup>2</sup> p. 549 ; *Acta Tomiciana*, I, pp. 5—6.

<sup>6</sup> Wapowski, dans les *Scriptores rerum polonicorum*, II, p. 63.

## II.

Déjà Alexandre-le-Bon avait été pendant quelques années le mari de la princesse lithuanienne Ryn-galla. Il avait fait épouser à son fils Elie une femme de cette même lignée, la sœur même de la reine Sophie, Marinka. Les bâtards qui occupèrent ensuite le trône moldave ne pouvaient pas, bien entendu, avoir des prétentions si hautes en fait de relations matrimoniales. Etienne, occupant son héritage contre les intérêts de la Pologne, s'adressa à Kiev, dans la famille des derniers «Tzars» orthodoxes, épousant Eudoxie, sœur de Siméon ; plus tard il fut le mari d'une Comnène de Mangoup en Crimée, Marie, pour être pris ensuite par les charmes de la fille, portant le même nom, du prince de Valachie, Radu, qu'il venait de vaincre. Bogdan était né de ce mariage, et, en héritier légitime, il crut pouvoir ambitionner la main de la princesse Elisabeth, fille du roi Casimir et d'une archiduchesse d'Autriche, et catholique, ainsi que l'avait été Ryn-galla aussi.

Le logothète Täutul, le chambellan Isaac et le secrétaire Ivanco conclurent donc à Lublin, le 16 mars 1506, un traité provisoire par lequel Elisabeth était promise en mariage à Bogdan. Celui-ci s'engageait seulement à accepter un évêque catholique—de même qu'Alexandre-le-Bon en avait établi un à Baia, l'ancienne Capitale de sa principauté—, à respecter l'Eglise occidentale, le reste, c'est-à-dire une conversion possible, étant laissé à l'inspiration divine, à créer une Cour spéciale pour la jeune princesse, qui devrait se sentir sur cette terre nouvelle comme dans le milieu qu'elle connaissait jusqu'alors (il est question aussi d'un médecin) et à lui faire un don,—pareil aux revenus assignés à Ryn-galla. Quant aux clauses politiques, elles reposent sur la conception déjà établie par Etienne : une parité complète, Bogdan étant considéré comme un voisin dont la domination, au caractère royal, n'est soumise à aucune obligation envers

la couronne de Pologne. Il s'engage à combattre contre les Tatars, dans l'intérêt commun, et à collaborer, en avertissant le Pape lui-même, par une ambassade formelle, à la croisade future, à côté de son beau-frère polonais<sup>1</sup>.

Malgré le témoignage de Wapowski, qui prétend que dès ce moment la Pocutie fut évacuée, le traité ne contient aucune mention de ce territoire disputé.

Il faut admettre cependant que la restitution de la Pocutie fut admise dans le pacte définitif, conclu par Bogdan en Moldavie même, et que l'évacuation ne tarda pas. Dans un acte polonais de cette même année, cette «restitution» est formellement attestée<sup>2</sup>. Lorsque la mort inopinée d'Alexandre intervint, cette même année, les conseillers du royaume, annonçant l'événement à Bogdan, ne touchent pas plus à ce sujet<sup>3</sup>. Mais pour la première fois dans la missive des régents apparaît la prétention que le prince moldave, étant par conséquent un membre dudit royaume, doit participer à l'élection du nouveau souverain: ils invoquaient une «ancienne coutume» qui n'avait jamais existé<sup>4</sup>.

Déjà Bogdan, qui avait une figure désagréable, ayant perdu un œil à la guerre, paraît avoir été évincé par la princesse polonaise, qui rêvait d'un autre mariage, en Occident. C'est pourquoi les régents se plaignent déjà d'incursions moldaves du côté de Kamieniec, aussi bien que de la Pocutie elle-même<sup>5</sup>. Bientôt il se dirigea lui-même vers ce district et y installa ses officiers<sup>6</sup>, qui furent, il est vrai, chassés

<sup>1</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, pp. 724-726, no. DXXXIII; *Acta Tomiciana*, I, pp. 19-20.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 549; *Acta Tomiciana*, I, pp. 5-7.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, pp. 548-549, no. CCCXXLI; *Acta Tomiciana*, I, pp. 5-6.

<sup>4</sup> „Una tecum pro more vetusto eligent“; *ibid.* Cf. „communia dominia nostra“.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 551; *Acta Tomiciana*, I, pp. 6-7.

par les Polonais, qui firent un raid jusqu'à Botoșani<sup>1</sup>. *Il considérait donc le pacte comme rompu, et pas de sa faute, car l'abandon de la Pocutie était conditionnée par la conclusion du mariage polonais.*

Cet état de choses durait en 1507, quand Vladislav, le roi de Hongrie, obtenait de la part de son frère, le nouveau roi de Pologne, Sigismond, la cession de ses droits de suzeraineté sur la Moldavie que, bien entendu, la Moldavie elle-même ne songeait guère à reconnaître<sup>2</sup>. Les deux Jagellons se nourrissaient de vaines illusions. Quant à Bogdan, il envoyait au Pape lui-même, suivant les clauses de l'acte conclu en 1506, une plainte concernant le refus d'exécution du traité de la part de Sigismond<sup>3</sup>; il présentait la reprise de la Pocutie comme une simple menace. Jules II intervenait en sa faveur, répétant son assertion que «des mariages lui avaient été offerts concurremment (*certatim*) par des nobles (*magnates*) infidèles, pour passer du côté des Turcs très-vils (*spurcissimi*)»<sup>4</sup>.

Comme cette invitation n'eut aucune suite et Sigismond crut devoir s'en tenir à la réponse qu'il avait déjà donnée de concert avec son frère de Hongrie, Bogdan se dirigea contre Kameniec (juin) et Rohatyn (juillet). Il arriva jusqu'à Lemberg, qu'il assiégea<sup>5</sup>. Une nouvelle expédition polonaise ravagea la Moldavie septentrionale. Une grande bataille paraissait imminente. L'intervention des envoyés de Vladislav, qui mettait en perspective un désastre comme celui de Cozmin, l'empêcha. Des négociations commencèrent en décembre avec les mêmes ambassadeurs moldaves qui avaient conclu l'ancien pacte, et la paix était conclue le 17 janvier 1510<sup>6</sup>.

Si un nouveau traité entre Sigismond et Vladis-

<sup>1</sup> Notre *Istoria armatei românești* I, Vălenii-de-Munte, 1910, pp. 207-208.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 559 et suiv.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 583-584, no. CCCCLXV.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Notre *Istoria armatei românești*, I, pp. 209-212; Bielowski, IV, p. 259.

<sup>6</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 584 et suiv., et surtout pp. 595-596; *Acta Tomiciana*, I, pp. 45-46.

lav présentait la Moldavie comme un territoire de vassalité commune sur lequel il faut seulement s'entendre entre frères<sup>1</sup>, le traité conclu entre le roi de Pologne et le Moldave a un tout autre caractère. Bogdan apparaît comme „lamt“, de son voisin, le „dominus terre moldaviensis“. Il renonçait au mariage polonais et envoyait au roi de Hongrie le texte du traité de 1506. Les prisonniers seront restitués des deux côtés, et les Moldaves renverront le produit de leur incursion sur le territoire de la Pologne. Les anciennes relations de frontière seront rétablies. Bogdan pourra se réfugier en Pologne avec sa mère, sa femme, ses sœurs. Mais *il maintenait la Pocutie, au moins en partie*, et le roi devait s'en consoler en faisant stipuler la clause plus tôt vaine d'une médiation hongroise sur cette *particula* de terre en litige<sup>2</sup>. La sincérité de ces négociations apparaît aussi par l'injonction envoyée par le roi à son représentant d'obtenir de Vladislav des lettres secrètes qui, même si la Pocutie venait à être adjugée à la Moldavie, annullent cette cession contraire aux droits du royaume<sup>3</sup>. *Vladislav opposa un refus formel à cette demande, et il déclara entendre se prévaloir de ses propres droits sur la Moldavie*<sup>4</sup>. *Il paraissait vouloir se réserver à lui-même la Pocutie par le moyen de sa prétendue suzeraineté sur la Moldave.*

Or les Tatars, qui, à cette époque, exerçaient une influence décisive sur le sort de l'Empire ottoman lui-même, étaient assez menaçants pour imposer aux deux pays une politique de défense commune : elle durera jusqu'à la fin du règne de Bogdan<sup>5</sup>. Le khan avait promis de ne s'arrêter qu'à Suceava<sup>6</sup>. En

<sup>1</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 597 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 613 et suiv. ; *Acta Tomiciana*, I, pp. 56-60. Confirmation par Vladislav, Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 624 et suiv.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 619 et suiv. ; *Acta Tomiciana*, I, pp. 71-74.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 633, no. cccxc ; p. 634 ; *Acta Tomiciana*, I, pp. 95-97, 102.

<sup>5</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, années 1510—1514. Le roi craignait en 1512 que Bogdan ne se fût réconcilié avec les Tatars ; *ibid.*, II<sup>3</sup>, pp. 66, 95 ; *Acta Tomiciana*, I, pp. 112—114, 244—245.

<sup>6</sup> Hurmuzaki, II<sup>2</sup>, p. 647, no. dvi ; *Acta Tomiciana*, I, pp. 127, 128 ; II<sup>3</sup>, p. 1, no. i.





ROXANDA,  
femme d'Alexandre Lăpușneanu, prince de Moldavie.

№. 14.  
Biblioteca centrală

1513, le roi demandait le concours de Bogdan contre le Moscovite, qui ne voulait pas restituer la dot d'Hélène, fille d'Etienne, mariée jadis à l'héritier d'Ivan<sup>1</sup>. Cette même année, Sigismond faisait complimenter le Moldave à l'occasion de son mariage avec une princesse valaque<sup>2</sup>.

En 1515 cependant la question des frontières se pose à nouveau. Le roi envoie l'évêque de Kamieniec et le Palatin de Podolie, munis des documents nécessaires, à Kolaczyn ou à Sniatyn, qui étaient donc entre ses mains, pour négocier avec Bogdan; on leur recommande de tenir compte cependant, non pas uniquement de la lettre de ces actes, mais aussi de la possession de fait, qui est légitime et très ancienne<sup>3</sup>: il faut attendre les preuves des Moldaves, «s'ils en ont» (*si que habeat*). A la mort de Bogdan, en 1516, on négociait avec la Hongrie — le danger turco-tatar ayant disparu — l'établissement en Moldavie, à la place de Bogdan, d'un prétendant Pierre, depuis longtemps réclamé par celui-là<sup>4</sup>; il s'agissait de le faire passer par le territoire hongrois pour ne pas violer l'ancien pacte.

*Bogdan était mort sans avoir jamais été invité à prêter l'hommage.* Son fils, Etienne, âgé de onze ans, proclamé par le pays du vivant de son père, fut reconnu comme voisin sans plus. Quand il crut devoir demander la liberté de chercher un abri, à l'heure d'un danger turc, en Pologne, on lui répondit que pas n'est besoin d'un «nouveau serment», car l'ancien reste

<sup>1</sup> Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, pp. 77—8; *Acta Tomiciana*, I, pp. 178-180. Plus tard Bogdan s'offrait comme médiateur entre la Pologne et le Moscovite (Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 146; *Acta Tomiciana*, III, pp. 26—27). Proposition polonaise d'attaquer en commun, Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 183, no. CLVII; *Acta Tomiciana*, III, pp. 246—247. Le roi craignait une attaque de Bogdan s'il était vaincu; Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 185; *Acta Tomiciana*, III, pp. 283-284 (1514).

<sup>2</sup> Hurmuzaki, II<sup>3</sup> p. 87-88, 93, 97; *Acta Tomiciana*, II, pp. 217, 218, 227, 245—246.

<sup>3</sup> Non tam scripturarum privilegiorumque robori innitantur quam legitime et pervetuste possessioni nostre; Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 221, no. CLXXIV; *Acta Tomiciana*, III, p. 439.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, pp. 247-249, no. CXCIV; *Acta Tomiciana*, IV, pp. 58-61, 151.

en vigueur<sup>1</sup>. Ce «nouveau serment» fut prêté cependant en 1517, *sans aucune mention de la Pocutie, ni de l'hommage*<sup>2</sup>, Etienne étant considéré seulement comme un «amicus sinceræ dilectus», comme un «sincerus dominus» et un allié nécessaire contre les Infidèles. L'ancienne clause du dernier traité avec Etienne concernant la croisade commune des Polonais, des Hongrois et des Roumains<sup>3</sup> était reprise dans ce nouvel acte. Comme officiers de frontière le roi mentionne ceux de Halicz et de Kamieniec, le prince ceux de Hotin et de Cernăuți; aucune allusion à la Pocutie, dont la situation de droit restait la même, malgré la confirmation par le roi du privilège de Kolomea<sup>4</sup>, tel qu'il existait au XV-e siècle. Pierre, le frère d'Etienne, était compris dans le traité. En 1522 *l'archevêque de Gnesen offrait, à l'insu du roi, un mariage entre le jeune Moldave et une fille naturelle de Sigismond*<sup>5</sup>. Le roi donnait de bons conseils à Etienne, qui sévisait contre les anciens conseillers de son père<sup>6</sup>, mais on pensait à la possibilité de se défaire de cette „vipère”<sup>7</sup>, par le moyen d'une invasion du côté de la Hongrie. Malgré la menace des réfugiés de se soumettre aux Turcs, les conseillers de Louis II n'osèrent pas favoriser ce mouvement. Le grand danger turc amena une nouvelle réconciliation.

Pierre, dit Rareș, n'était pas, sans doute, ce prétendant, du même nom, qui vivait, depuis longtemps, sous la protection du roi de Pologne, décidé à le défendre contre les demandes d'extradition de Bogdan et de son fils, en Prusse<sup>8</sup>. Le jeune Etienne ayant

<sup>1</sup> Prius factum juramentum nulla unquam in parte immutabit, nec immutare intendit; Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 258; *Acta Tomicihana*, IV, pp. 151-152.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, pp. 261-265; *Acta Tomicihana*, IV, pp. 153-157.

<sup>3</sup> Cf. leur ambassade à Rome, Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, pp. 307-309, no. ccxxiv.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, pp. 269-270, no. ccviii; *Akta grodzkie i ziemskie*, V, pp. 122-123.

<sup>5</sup> Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 403, no. cclxxxiv; *Acta Tomicihana*, IV, pp. 118-119.

<sup>6</sup> Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 420 et suiv.; *Acta Tomicihana*, IV, p. 284 et suiv.

<sup>7</sup> Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 439, no. ccxv; *Acta Tomicihana*, IV, pp. 310-311.

<sup>8</sup> G. Coriolan, *Petru Rareș și Petru pribeagul*, Bucarest, 1909.

disparu, probablement assassiné par ses boïars, envers lesquels il avait eu l'attitude d'un terrible tyran, Rareș fut proclamé par tout un parti qui avait reconnu en lui un descendant illégitime d'Etienne-le-Grand.

Le roi de Pologne, qui craignait que les sévices du tyran pourraient amener une invasion turque en Moldavie et, par conséquent, la disparition de ce boulevard moldave absolument nécessaire pour la défense du royaume lui-même contre la puissance ottomane, salua l'avènement d'un prince dont l'âge garantissait un gouvernement de sagesse et de réconciliation. Il voyait en lui un héritier authentique du trône moldave et, en s'exprimant avec horreur sur les actes sanglants qui avaient signalé le règne de son prédécesseur, Sigismond recommandait à Pierre de rappeler les émigrés en Pologne, le vieux boïar Șerpe et son fils Nicoară. Vers la fin de cette même année 1527, le burgrave de Hotin et celui de Cernăuți, qui commandaient à la frontière, conclurent, le 13 décembre, un traité avec la Pologne, qui, sur la base d'une complète indépendance de la Moldavie, ne faisait que renouveler les clauses habituelles<sup>1</sup>. *On mentionnait seulement les actes conclus dès l'époque d'Etienne-le-Grand, et pas aussi les pactes antérieurs, d'une vassalité disparue,* et la Moldavie apparaissait de nouveau comme un *vicinum dominium*. «Le Voévode Pierre devra être assuré et régner dans son pays moldave sans aucun empêchement de notre part, de la part de nos successeurs et sujets du royaume de Pologne et de nos possessions, aujourd'hui et à l'avenir<sup>2</sup>.» La défense commune contre les Tatars était placée en première ligne comme principal élément de solidarité politique chrétienne. Pierre faisait ajouter cependant que, si le Sultan lui-même envahissait son pays, le contraignant à fournir son

<sup>1</sup> Hurmuzaki, III<sup>o</sup>, p. 602 et suiv. Cf. Iorga, *Relațiile Moldovei cu Polonia*, dans les „Convorbiri literare“, no. XXXV, p. 329.

<sup>2</sup> „Ipseque Ion Petrus Woiewode securus esse debebit et imperabit in terra sua moldaviense absque ullo nostro, liberorum successorumque et subditorum regum et dominiorum nostrorum impedimento. nunc et in posterum.“ Le texte moldave transparaît dans la traduction latine.

contingent contre la Pologne, cet acte forcé ne devait pas être considéré comme une rupture avec le royaume<sup>1</sup>.

Le nouveau prince moldave se présentait cependant dès le début comme le continuateur de la politique d'Etienne-le-Grand. Il n'entendait rien sacrifier du large programme d'expansion politique dont il avait hérité. Si ce programme contenait sans doute la restitution à la Moldavie des places occupées par les Turcs et l'influence en Transylvanie, habitée pour la plus grande partie par des congénères roumains, la Pocutie en faisait aussi partie. Dès le commencement le procès que les Hongrois n'avaient pas voulu décider et qui était considéré par les Moldaves comme encore pendant fut porté devant le Sultan, envers lequel Pierre montrait une tout autre attitude que celle, passablement revêche, du neveu qu'il venait de remplacer, — ce qui faisait partie aussi des traditions du grand Etienne au commencement de son règne de même que dans les dernières années de sa vie. Le bailli vénitien savait au mois de mai 1528 que le prince roumain avait demandé au tout-puissant Vizir Ibrahim la permission de redemander éventuellement par les armes la Pocutie au voisin polonais. Pour des raisons d'opportunité il en fut dissuadé<sup>2</sup>. Car l'intérêt de l'Empire ottoman était, à ce moment, du côté de la Transylvanie, où il s'agissait de rétablir contre l'Autrichien Ferdinand le vassal hongrois très humble qui était Jean Zápolya.

Comme il s'agissait donc d'une partie remise, Pierre envoya, avant la fin de l'année, un émissaire au roi Sigismond pour lui demander, entre autres, une aide en argent destinée à suffire aux prétentions des Turcs, qui accroissaient sans cesse le montant du

<sup>1</sup> Foedus et pax perpetua inter nos propterea violari et rumpi non debet, in quantum constaret Ion Petrum Woiewodam ad hoc coactum esse.

<sup>2</sup> *Relațiile*, p. 332.



BOGDAN,  
fils d'Alexandre Lăpușneanu, prince de Moldavie.

Pr.  
Biblioteca Centrală

tribut; en échange il s'offre «à servir Sa Majesté et son royaume, non seulement avec des troupes, mais aussi personnellement, contre n'importe quel ennemi<sup>1</sup>». Il désirait en même temps une confirmation solennelle du traité à peine conclu.

La réponse du roi fut évasive et presque déplaisante. Le royaume est trop chargé d'obligations pour maintenir ces mercenaires qui servent à défendre la Moldavie elle-même; du reste le prince voisin a, d'après la teneur d'un acte à peine conclu, le devoir de concourir à la défense de la Pologne, qui est la défense commune; s'il fait face à ses engagements, dans ce cas on trouvera bien le moyen de récompenser ses soldats<sup>2</sup>.

Après avoir terminé avec son intervention au-delà des Carpathes, Pierre revient à la rescousse sur cette question de la Pocutie. Comme le roi venait de s'associer au trône son fils, Sigismond-Auguste, il en prenait prétexte, selon une coutume générale en Orient, pour se dégager de ses obligations sous un nouveau règne<sup>3</sup>. Une ambassade solennelle se présente en 1530 en Pologne pour redemander la province. La chronique moldave officielle s'exprime dans ces termes: «En 7039 (1531; lisez 1530), au mois d'août, le Voévode Pierre, prenant soin, attentivement, de tout côté, à ce qui lui revient, envoya au roi de Pologne pour le prier de lui restituer la portion de son héritage qui en avait été détachée sous les règnes précédents. Le roi n'en voulut rien savoir, et le prince Pierre se décida à la reprendre l'épée à la main<sup>4</sup>.» De nouveau il avait demandé la permission du Sultan, et cette fois il l'obtint<sup>5</sup>.

L'invasion eut lieu au mois de novembre. Pierre se

<sup>1</sup> Servire Majestati Sue et regno ejus, non solum gentibus, sed etiam persona et capite suo, contra quoscumque hostes; Hurmuzaki, *Supplément*, II, vol. I, p. 10.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 19-20, no. v.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, *Supplément*, II, vol. I, p. 22 et suiv.

<sup>4</sup> Chronique de Macarius, éd. Bogdan, *Vechile Cronici*, p. 156.

<sup>5</sup> Lettre de Jérôme Laski, citée dans notre article déjà mentionné, p. 333.

dirigeait vers Halicz et, comme à l'époque de Bogdan, les Ruthènes sujets de la couronne de Pologne soutenaient chaleureusement (*gestibundi*) un prince de leur religion<sup>1</sup>. La diète réunie aussitôt à Piotrkow ne trouva pas facilement les moyens de s'opposer à l'irruption d'une puissante cavalerie qu'on chiffrait à 30.000 hommes. On décida de présenter, par le notaire Ocieski, des doléances à Constantinople. De son côté, Rareş faisait acte de soumission envers les Turcs en assurant que, si l'ordre lui en venait de la part de son suzerain, il est prêt à faire le sacrifice d'abandonner momentanément la possession de sa province à peine regagnée.

Comme il prétendait n'avoir pas versé le sang des sujets de royaume, ayant accompli seulement un acte de mainmise sur ce qui lui appartenait de droit, le Moldave n'hésita pas à présenter au commencement de l'année 1531 des explications au roi lui-même. Il invoquait aussi la reconnaissance par les rois de Hongrie de ses droits<sup>2</sup>. Dans un message ultérieur il déclarait admettre un arbitrage hongrois (de la part de Jean Zápolya, le protégé des Turcs, mais aussi l'ami des Polonais, le gendre du roi Sigismond) ou bien la décision du Sultan. Sigismond, assurant qu'il n'a pas quitté le pouvoir et que par conséquent les engagements pris envers sa personne sont encore valables pour le Moldave, mettait fin à cette correspondance, en menaçant Pierre de ces représailles dont Bogdan, son frère, avait pu déjà avoir le goût<sup>3</sup>.

L'armée polonaise, commandée par Jean Tarnowski, n'intervint pas avant que Soliman-le-Magnifique se fût prononcé d'une manière décisive. Déclarant que le prince roumain n'est qu'un « esclave » qui n'a pas le droit d'entreprendre une action militaire — *pour la première fois on tenait à Constantinople ce langage, qui était, du reste, coutumier à l'égard de*

<sup>1</sup> Hurmuzaki, XI, p. 8, no. XIII; *Relațiile*, pp. 335-337.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, *Supplément* II, vol. I, pp. 21-22.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 22 et suiv.



*tout prince chrétien tributaire*—, le Sultan assurait qu'on lui a déjà enjoint de cesser ses actes d'hostilité<sup>1</sup>.

La Pocutie fut rapidement conquise. Après la prise du château de Gwozdziec (août), Pierre accourut pour la défendre. Il fut repoussé d'abord dans les environs de cette place, puis, à Obertyn, les Moldaves subirent une défaite qui ne leur laissait que la faculté d'évacuer la province<sup>2</sup>. Parmi les dépouilles, très riches, se trouvait aussi le toug turc, cette enseigne de vassalité envers les Ottomans, que les Sultans envoyaient solennellement à leur tributaires: le prince roumain avait voulu garder donc jusqu'au bout aussi le caractère de mandataire de son puissant suzerain<sup>3</sup>.

A peine les drapeaux moldaves étaient-ils déposés dans l'église de Wavel, après que tous les moyens avaient été mis en œuvre pour célébrer cette grande victoire, que Pierre s'occupa des nouveaux préparatifs qui devaient lui assurer la revanche. Il recourait aux Serbes, aux Tatars, aux Turcs, qu'il enrôlait fiévreusement. Déjà des bandes se dirigeaient vers Kolomea<sup>4</sup>. Le même Sultan qui avait désapprouvé la provocation de Pierre s'érigait en défenseur de son vassal, dont le territoire avait été envahi et les biens pillés<sup>5</sup>. Suivant l'exemple de Vladislav, Zápolya, en roi de Hongrie, s'offrait pour médiateur.

Il réussit: dès le mois de février, Sigismond acceptait un armistice pour trois mois, qui pouvait être prolongé pour le terme d'un an, en égard aux négociations en cours. Comme Pierre se réchignait contre certaines conditions, le roi de Pologne, qui ne disposait pas d'une armée permanente et dont la victoire, dans les

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Notre *Istoria armatei românești*, I, p. 256 et suiv.

<sup>3</sup> Des ambassades moldaves à la Porte furent mal reçues, trois fois, par le Grand-Vizir Ibrahim; *Studii și documente*, XXIII, pp. 10-11, no. XIV, avril 1531. Cf. *ibid.*, pp. 11 et suiv., 27 et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>5</sup> Rareș parlait de cent villages et un bourg ravagés, de 100.000 têtes de bétail capturées; *Relațiile*, pp. 344-345.

conditions données, était considérée comme un vrai miracle, consentit à transformer l'armistice dans une vague paix d'expectative.

Pendant que les pourparlers se continuaient, sans hâte et sans effet, le Moldave maintenait son point de vue. Il rappelait que le traité qu'on invoquait contre lui ne contient pas un mot sur la Pocutie, il menaçait de prendre le chemin de Lemberg pour se venger ; il préfère détruire la province dont il avait hérité que de la laisser à son voisin. Vaincu par Dieu seul, pour ses péchés, il ne se reconnaît pas inférieur au roi. « Voyez-vous cette sainte image de la Résurrection », disait-il à l'envoyé du roi, « j'ai prêté serment sur elle et je le renouvelle, que, si Sa Majesté le roi ne finit pas une fois cette affaire avec moi, je ne cèderai pas et chercherai ma revanche jusqu'à la mort <sup>1</sup>. »

La violence de paroles caractéristique pour le fils d'Etienne-le-Grand éclate dans chaque phrase. Mais il parlait de nouveau de cet intérêt commun des chrétiens qui devait leur faire éviter l'immixtion dangereuse des Turcs dans leurs affaires.

Repris par les affaires de Transylvanie en 1534 et devenu, dans le but d'obtenir cette province et, paraît-il, la Valachie aussi, de constituer ainsi l'unité nationale roumaine, l'allié, le « fidèle » du roi Ferdinand, *pour ses fiefs de Transylvanie* <sup>2</sup>, Pierre, n'avait pas perdu de vue la Pocutie. Comme ses nouvelles relations en faisaient un ennemi de Turcs, qu'il croyait ne plus devoir craindre, il recommença ses attaques contre la Pologne, occupée à combattre les Moscovites. De nouveau il offrait, en 1536, la paix, à condition qu'on lui cède la province qu'il convoitait. Cette fois Ferdinand, dans sa qualité de roi de Hongrie, soutenait les intérêts du Moldave. Zápolya lui-même, espérant un retour en sa faveur, s'était interposé auprès du roi de Pologne pour la paix <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 348.

<sup>2</sup> Voy. notre *Histoire des Roumains de Transylvanie*, 1, p. 182 et suiv.

<sup>3</sup> *Relațiile*, p. 391 et suiv.



PIERRE,  
fils d'Alexandre Lăpușneanu, prince de Moldavie.

...  
Biblioteca Centrală

Les négociations entamées par Ferdinand se prolongeaient indéfiniment. Des pourparlers sérieux eurent lieu à Cracovie en 1537: Pierre offrait de renoncer à la moitié de la Pocutie et il finit par demander seulement le territoire entre le Pruth et le Dniester, ou au moins onze villages dans la montagne. Il fut refusé: le roi avait obtenu déjà la promesse du Sultan qu'il viendra en personne pour mettre ordre à ces affaires de Moldavie<sup>1</sup>.

Dès le commencement de l'année 1538 les hostilités avaient été reprises; le 1-er février les Moldaves réussirent à rejeter les troupes royales qui étaient entrées sur leur territoire. Cinq mois plus tard le Sultan lui-même venait chasser un voisin incommode, et les Tatars inondaient de leurs bandes le pays attaqué en même temps, du côté de Hotin, par une armée polonaise, conduite par le jeune roi lui-même. Devant l'invasion ottomane, Pierre céda sur la question pocutienne: «Le pays de la Pocutie», était-il dit dans le traité conclu sous les murs de Hotin, «appartiendra dorénavant aussi, comme il l'a été toujours, à la Pologne<sup>2</sup>». La médiation des rois rivaux de la Hongrie était mentionnée. Le traité ne contient ni la mention d'un lien féodal, ni celle, désormais impossible, de l'alliance chrétienne, car le roi avait attaqué son voisin avec la permission formelle du Sultan, devant lequel il avait abaissé la dignité même de son royaume.

Cette cession, si douloureuse pour son orgueil, ne sauva pas le prince roumain. Abandonné par ses boyars, il dut chercher un abri en Transylvanie, sur un de ses fiefs, qu'il quitta après quelques mois pour demander au Sultan grâce et restitution.

Soliman ne s'était pas borné à écarter ce prince aux allures inquiétantes d'indépendance et d'initiative.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 395.

<sup>2</sup> Ut terra Pokucie ita ut semper fuit proprie sit nostra successorumque nostrorum, et haereditaria; Hurmuzaki, II<sup>4</sup>, pp. 187-189, no. ci; Dogiel, I<sup>2</sup>, p. 617. On en a seulement la confirmation pour le successeur de Pierre.

Il avait réuni à ses possessions moldaves de Chilia et de Cetatea-Albă toute la partie inférieure de la Besarabie et avait transformé la station douanière sur la Dniester, Tighinea, dans sa forteresse de Bender; la forteresse d'Orheiu était menacée du même sort. Rareș aurait dû se présenter chaque trois ans à la Porte<sup>1</sup>. Les gardes turcs furent conservés auprès de sa personne. *La Pologne avait perdu un rival, elle avait gagné un maître.*

Etienne dit Lăcustă («Sauterelle»), le fils d'Alexandre, fils lui-même du grand Etienne — en 1513, il demandait aux Polonais de ne pas permettre que «le paysan» (Pierre) demeure en son héritage<sup>2</sup>, — installé à Suceava par le Sultan, qui l'avait fait élever à sa Cour — sa sœur se trouvait dans le harem impérial, — était gardé à vue par une garnison turque. Sigismond dut bien le reconnaître; le 20 février 1539 il renouvelait avec lui le traité arraché à Pierre, en spécifiant d'une manière plus énergique l'abandon de la Pocutie<sup>3</sup>. Cependant le Sultan demandait au nouveau prince la somme de 15.000 ducats d'accroissement de tribut pour cette même Pocutie<sup>4</sup>.

Cependant le protégé de Soliman, et surtout ses conseillers ressentent douloureusement l'usurpation turque du côté du Dniester. Les relations avec la Pologne furent reprises par Etienne, qui cherchait impatientement à nouer une alliance dans le but de la récupération désirée par le pays entier<sup>5</sup>. L'ambassadeur polonais Laski, qui allait à Constantinople demander la conclusion d'une paix définitive avec les Turcs, fut reçu en Moldavie avec des honneurs extraordinaires. Des révoltes éclataient, ayant à leur tête des prétendants qui promettaient une prompte et complète revanche. Le pauvre prince, qui

<sup>1</sup> *Relațiile*, p. 416.

<sup>2</sup> *Studii și documente*, XXIII, p. 29.

<sup>3</sup> *Ibid.*; *Supplément II*, vol. I, pp. 118-119, no. LXIII; pp. 122-123, no. LXVI. Cf. *ibid.*, p. 133 et suiv.

<sup>4</sup> *Relațiile*, p. 403.

<sup>5</sup> *Ibid.* Cf. notre *Chilia și Cetatea-Albă*, p. 185 et suiv.

se sentait absolument étranger au milieu des siens, fut assassiné, et son successeur, imposé par les boïars du parti national, un fils de Bogdan, qui se faisait appeler Alexandre comme son grand ancêtre, commença par les mêmes offres envers la Pologne qui avaient occupé tout le règne d'Etienne. Et, comme Sigismond se rendait compte de la profonde erreur qu'il avait commise, il saisit avec empressement les propositions du Moldave, renouvelant les engagements antérieurs envers la Moldavie, et allant jusqu'à prêter le premier un serment qui confirmait le simple lien d'alliance chrétienne<sup>1</sup>. Aussitôt les cavaliers moldaves envahirent le territoire usurpé par les Turcs.

Bientôt cependant Pierre revint dans son héritage, considérant comme rebelles Alexandre et ses conseillers, qu'il livra au bourreau (février 1542). Le Sultan garantissait formellement sa conduite future envers les Polonais ; de son côté, Pierre priait seulement qu'on lui prêtât 10.000 ducats demandés par les Turcs pour les dépenses faites à Bender. Il gardait cependant l'intention secrète de se venger contre ses voisins chrétiens de l'Est, dont il dénonçait les intentions et les agissements à la Porte. De leur côté, les Polonais firent tout leur possible pour montrer leur antipathie à celui qui leur avait causé tant de soucis pendant son premier règne. Pierre finit cependant par adopter, d'accord avec les Impériaux, l'ancienne politique de croisade, et il avait bien raison lorsque, en 1542, complètement réconcilié avec ses ennemis les plus acharnés, il observait que, « si M. Tarnowski m'avait donné les troupes qui se trouvaient sous Hotin, ainsi que je le lui avais demandé, je n'aurais pas laissé sortir tranquillement de Moldavie le Sultan<sup>2</sup> ». L'attitude du roi envers les Turcs était jugée, du reste, sévèrement en Pologne même, et le vainqueur d'Obertyn, Jean Tarnowski, s'exprimait, en 1544, dans

<sup>1</sup> Hurmuzaki, *Supplément II*, volume I, pp. 143-144, no. cxxi. Cf. *Studii și documente*, XXIII, p. 42 et suiv.

<sup>2</sup> *Relațiile*, pp. 410 et suiv., 414.

ces termes : « Que peut bien faire le Moldave, s'il n'a pas en nous un espoir, pas même un refuge chez nous?.. Des personnes se sont trouvées pour demander au roi de l'aider, mais, comme dans tous les autres domaines, nous aimons à rester cois et à ne pas nous mettre en mouvement alors que les dangers nous menacent <sup>1</sup> ».

Lorsque, après la défection d'Elie, un parti de boïars, parmi lesquels les favoris du rénégal, voulait appeler au trône un certain Jean (Joldea), qui prétendait être le fils d'Etienne-le-Grand, le concours de la Pologne fut sollicité. Le roi ne se décida pas à compromettre ses relations avec le Sultan, et le Palatin de Bielz et de Halicz, Nicolas Sieniawski, le mieux informé sur les affaires de Moldavie, s'en plaignait dans ces termes, au duc de Prusse : « Que Votre Altesse, très-illustre prince, veuille bien soutenir la Moldavie auprès de Sa Majesté le roi pour qu'elle vienne incessamment au secours de ce pays affligé, qui lève les mains vers lui et met tout son espoir, après Dieu, dans la clémence et la protection de Sa Majesté le roi. Car, si Sa Majesté le roi tardera à secourir ces affligés, le tyran turc occupera toute la Moldavie et les citadelles, les places fortes et y installera de puissantes garnisons, et de cette façon toute cette nation moldave belliqueuse sera contrainte à porter les armes contre les chrétiens, elle qui jusqu'ici a combattu avec une grande bravoure (*fortissime*) pour les chrétiens et a causé souvent de très grandes catastrophes (*maximas clades*) aux Turcs et a été comme un boulevard invincible (*invictum propugnaculum*) pour tous les Etats de Sa Majesté le roi. La Moldavie peut maintenir contre l'ennemi 50.000 cavaliers et un nombre un peu inférieur de fantassins. » Et il serait possible de tirer de la sujétion turque la Valachie aussi, qui frémit sous le joug ottoman <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 416; *Studii și documente*, XXIII, p. 51.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 59-61. Il croyait que les Turcs s'installent aussi à Lăpușna, Galați et dans les forêts de Chigheciu.

Et un autre connaisseur des choses moldaves, Stanislas Boianowski, signalant les offres des mécontents moldaves, qui, en échange pour quelques troupes de cavalerie et un peu d'argent, s'offraient même à engager quatre des principales places fortes du pays, écrivait au même duc dans ces termes: «Nous avons le sentiment qu'il est infâme (*nephas esse*) de les abandonner, étant chrétiens et nos alliés (*conphederati*). Mais nous craignons les Turcs, sans tenir compte que, même si nous les cultivions avec la plus grande attention et nous voulions leur être agréables sur ce point et sur d'autres, malgré notre grand risque, nous ne les aurons jamais pour amis; au contraire, à chaque occasion ils seront ennemis <sup>1</sup>.»

*La Pologne avait décidément perdu son avenir; désormais elle devra se soumettre, pendant longtemps, aux injonctions des Turcs qui jusqu'en 1538 s'étaient arrêtés prudemment devant cette forte barrière militaire de la Moldavie.*

Pendant les dernières années de Pierre († 1546) et pendant le règne de son fils Elie, qui embrassa l'islamisme, de son fils cadet, Etienne, tué par les boïars, les relations de simple voisinage n'ont pas un caractère politique. *Il n'y eut pas même de traité*, comme ç'avait été le cas pour le second règne de Pierre lui-même. La suzeraineté turque, très soupçonneuse sur ce point, l'avait définitivement empêché.

Alexandre, dit Lăpuşneanu, ancien émigré en Pologne qui remplaça Etienne, régna dans les mêmes conditions, bien qu'il eût été accompagné par des nobles polonais, qui lui firent prêter un serment de fidélité au roi <sup>2</sup>, et qu'il eût offert de se reconnaître «vassal» en échange pour un secours effectif <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 58. Douze principaux boïars s'étaient réfugiés en Pologne (*ibid.*, p. 59, no. LXIII).

<sup>2</sup> Hurmuzaki, *Supplément II*, volume I, p. 177.

<sup>3</sup> *Studii și documente*, XXIII p. 63, no. LXVIII (28 avril 1552).



De nouveau Sieniawski commence ses objurgations, en faveur de ce nouveau prince, qu'il avait connu comme le réfugié Pierre le Stolnic: «Si la Valachie, qui par un don particulier de Dieu, sans une goutte de sang, s'est offerte à Sa Majesté le roi (*in manus Regie Majestatis ultro venit*) et s'est soumise à sa domination, et s'est recommandée à son patronage, avec la plus grande confiance d'être défendue, était abandonnée, que faut-il attendre autre chose que d'avoir sur cette frontière dans bref, non seulement les Turcs, d'atroces ennemis, mais ceux-là mêmes qui maintenant désirent avec magnanimité être d'abord les défenseurs de leur propre patrie contre la cruauté des Turcs et ensuite nos propres défenseurs?... Surtout lorsqu'on tient compte du fait que la Moldavie est une province qui nourrit admirablement des guerriers forts et très braves (*fortium strenuissimorumque bellatorum nutrix eximia*), qui sont depuis longtemps habitués à combattre d'une âme inébranlable (*infracto animo*) les Turcs et ont remporté souvent de glorieuses victoires. Et maintenant même ils ne désirent rien de plus ardemment que d'attaquer les Turcs et d'affaiblir leurs forces, pourvu qu'ils sentent et voient quelque aide et quelque secours, qui leur est bien dû, de la part des princes chrétiens<sup>1</sup>.» Le conseil de Tarnowski, de Pierre Kmita, Palatin de Cracovie, de l'évêque de cette ville fut suivi: on s'excusa auprès du Sultan en affirmant que le nouveau prince s'était installé par la seule volonté du pays<sup>2</sup>.

Cet événement fut jugé d'une si haute importance qu'une diète fut convoquée à Cracovie (février 1553) pour s'en occuper. Jérôme Ossolinski prit la parole pour demander que la Moldavie soit maintenue de fait dans la sujétion de la Pologne, qu'on contraigne Alexandre à prêter l'hommage dans les mêmes conditions

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 64—65, no. IXXI.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, *Supplément II*, volume I, p. 174 et suiv. L'archevêque de Lemberg, l'évêque de Kamieniec étaient de la même opinion; Hurmuzaki, loc. cit., pp. 182—183, no. XCI; pp. 188—190, no. XCV.

qu'Etienne à Kolomea, avec ses boïars et son clergé, qu'on lui impose d'employer le tribut que le pays payait au Sultan pour entretenir une garde polonaise de 2.000 cavaliers et 1.000 fantassins<sup>1</sup>. Mais le roi se borna à promettre vaguement un secours au nouveau prince, qui avait déjà dispersé des bandes tatares en marche contre la Pologne<sup>2</sup>. Bientôt le traité conclu avec le Sultan, le 12 mars 1554, mit fin à ces rêves de domination<sup>3</sup>. De son côté, Alexandre ne montra par aucun acte réel qu'il entend changer la condition de son pays ou qu'il a renoncé à sa totale indépendance d'action. Il se bornait à faire des présents de chevaux, de bœufs, d'herbes médicinales aux nobles qui commandaient sur les frontières, demandant en échange des armes<sup>4</sup>. On le voit offrir sa sujétion, en 1559, au roi des Romains<sup>5</sup>. C'était un simple incident dont la noblesse polonaise avait cru pouvoir faire le commencement d'une nouvelle politique à la mode du moyen-âge.

Au milieu de l'administration d'Alexandre un fait se produisit cependant qui mérite une attention spéciale: l'avènement inopiné au trône moldave, sur lequel il n'avait aucun autre droit que celui de ses propres supercheries généalogiques, de l'aventurier grec Jacques Basilikos, prétendu despote de Paros, descendant des Brankovitsch serbes, rejeton des Héraclides de la légende grecque et fils du grand Etienne.

L'action de l'aventurier, soutenu par les seigneurs protestants de la Pologne, — Philipowski, Lasowski; il avait fait un stage à la Cour du duc de Prusse, Albert,—et surtout par le grand chercheur d'aventures à travers l'Europe entière qui fut Albert Laski, avait été d'abord empêchée de force par le Palatin de Rus-

<sup>1</sup> Hurmuzaki, loc. cit., p. 193 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 199-200.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 202-204.

<sup>4</sup> *Studii și documente*, XXIII, p. 70 et suiv.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 87.

sie, puis, lorsqu'il reprit ses projets <sup>1</sup>, totalement désapprouvée, le 1-er avril 1561, par le roi, qui pour la seconde fois se trouvait incapable d'imposer sa volonté à une noblesse en état de déterminer déjà, par ses passions et ses intérêts, la politique extérieure du pays<sup>2</sup>. Devenu maître d'un pays qui ne lui appartenait à aucun titre, «pour accroître le nom du Christ et de sa Sainte Eglise» — jargon de pur luthérien, — le Despote, qui s'intitulait «prince du pays (*regni*) de Moldavie, Palatin de Valachie», se bornait à communiquer son avènement au roi, ainsi qu'aux nobles du royaume, ses amis <sup>3</sup>. Il demandait à Sigismond-Auguste d'intervenir pour sa reconnaissance par le Sultan <sup>4</sup>; il s'offrait, du reste, à prêter le serment <sup>5</sup>.

Le Sultan consentit à accepter momentanément ce nouveau vassal; il lui demanda cependant de licencier ses soldats étrangers et de reprendre à Laski la place de Hotin, qui lui avait été mise en gage, à cause des revenus de la douane (10.000 florins par an) <sup>6</sup>. Le Despote acquiesça à cette injonction <sup>7</sup>, cherchant à se maintenir en bonnes relations des deux côtés. Se préoccupant cependant des nobles polonais plus que du roi, il envoyait au prince orthodoxe d'Ostrog, Constantin, des chameaux, des ânes, des chevaux turcs et demandait en mariage sa fillette Elisabeth, âgée de sept ans <sup>8</sup>. Etant refusé, il conclut une convention matrimoniale avec Christine, la fille de Martin Zborowski<sup>9</sup>.

Réconcilié avec Laski, Jacques le reconnaissait solen-

<sup>1</sup> Sur son séjour en Pologne et à Jassy, comme hôte d'Alexandre, voy. nos *Nouveaux matériaux pour servir à l'histoire de Jacques Basilikos l'Héraclide*, Bucarest 1900. Sur son invasion, *ibid.*, p. 44, note 1; p. 50, note 1; p. 56, note 1. Une lettre d'un ministre protestant en sa faveur, *ibid.*, pp. 54-56, no. xvi.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, loc. cit., pp. 219-220, no. cxi.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 222-223, no. cxiii.

<sup>4</sup> *Nouveaux matériaux*, pp. 46-47, no. xiii. Cf. no. suivant.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 58, note.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 63, note 1.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 69 et suiv.



IONAȘCO,  
fiș d'Alexandre Lăpușneanu, prince de Moldavie.

... pe.  
Biblioteca Centrală

nellement, le 15 janvier 1563, comme héritier, dans le cas où il mourrait sans laisser de fils<sup>1</sup>.

Bientôt un concurrent surgit du côté de la Pologne: Démètre Wiszniewiecki, le Hetman des Cosaques, dont la mère avait été une fille d'Etienne-le-Grand. Sans aucun secours polonais, il envahit la Moldavie, pour tomber aussitôt entre les mains des Turcs et finir dans les supplices à Constantinople. Le Despote lui-même se trouvait en face d'une révolte générale: il se réfugia à Suceava, pour succomber au bout d'un long siège.

Le roi s'était interdit de le soutenir. Les Moldaves ayant proclamé dans la personne du boïar Tomşa un nouveau prince Etienne, Sigismond-Auguste lui faisait de vagues offres de «paix et d'amitié»<sup>2</sup>. Encore une fois il dégageait sa responsabilité des entreprises du Despote, de Laski, de Wiszniewiecki<sup>3</sup>. Mais, quand le Sultan ordonna de rétablir son «esclave», Alexandre, et demanda l'arrestation en Pologne de Tomşa, qui avait cherché un abri en terre chrétienne voisine, l'injonction des Turcs fut humblement acceptée: pour ne pas le leur livrer, en 1564, ce «brigand» était exécuté, en présence de l'envoyé turc<sup>4</sup>, avec ses boïars Moțoc et Spancioc, à Lemberg<sup>5</sup>. On avait invoqué le prétexte des sévices exercées par l'ancien prince contre ses auxiliaires polonais et une incursion moldave jusqu'à Sniatyn<sup>6</sup>. La Pologne payait par cet acte honteux le renouvellement du traité avec le Sultan, qui fut conclu le 30 avril 1565<sup>7</sup>.

Alexandre entretint de bonnes relations avec ses

<sup>1</sup> Hurmuzaki, loc. cit., pp. 222-223, no. cxiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 228-229, no. cxviii.

<sup>3</sup> *Studii și documente*, XXIII, p. 98, no. cvii.

<sup>4</sup> Leur testament, Hurmuzaki, loc. cit., p. 238 et suiv. Cf. *Studii și documente*, XXIII, p. 95 et suiv. il s'était réfugié avec 1.000 fantassins et 2.000 cavaliers, qui se dispersèrent, et avait fait cadeau au roi de ses bijoux; no. cxxiv.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 235-236, no. cxxi: ordre royal d'exécution.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 251 et suiv. Confirmation en 1568, *ibid.*, p. 260 et suiv.

<sup>7</sup> Hurmuzaki, loc. cit., pp. 226-227 (cf. *Studii și doc.*, XXIII, pp. 98-99, no. cvii).

voisins. Il trouva, ainsi que nous le verrons, un gendre en Pologne. Son fils, Bogdan, fut élevé à la polonaise. Et, lorsque, en 1569, il hérita de la Moldavie, ce jeune homme, habitué à vivre entre ses amis polonais, *acceptait la situation anachronique que ses prédécesseurs, dès 1548, avaient refusée ou évitée*. Par un acte de 2 octobre il promettait au roi, en son nom et en celui de ses frères, «*fidélité, sincérité et obéissance en toutes choses*», s'obligeant au contingent militaire, sauf contre le Sultan; il s'engageait même à paraître personnellement. A la seule convocation des Hetmans il devait se présenter sous les drapeaux de la couronne avec 7.000 soldats. *Se rappelant la question de la Pocutie*, il déclarait que *jamais plus elle ne sera soulevée*<sup>1</sup>.

Bientôt, Bogdan perdit son trône. Il était de l'autre côté du Dniester en querelle avec Christophe Zborowski, dans une affaire de mariage, lorsque les Turcs installèrent à Jassy un fils de Bogdan-le-Borgne qui s'était occupé jusqu'alors du commerce de bijoux à Constantinople, Jean, qui devait être surnommé le Terrible. Ce fut en vain que les amis polonais de Bogdan, Nicolas Mielecki à leur tête, cherchèrent à le rétablir, par une expédition malheureuse, que le roi lui-même avait admise: Hotin resta entre les mains des Polonais, mais les Moldaves pillèrent jusqu'à Sniatyn<sup>2</sup>. Jean s'offrait, du reste, à une époque où les chroniques moldaves étaient entre les mains de tous, à être l'«*allié*» de la Pologne, si on lui cède la Pocutie, «*sa terre héréditaire*»: dans ce cas, il se reconnaîtrait vassal de la Couronne, «*comme maître de la Pocutie*»<sup>3</sup>. Prêtant le serment, il demanda la cession de la province<sup>4</sup>.

*Le fils de Bogdan devait continuer la politique de son père.* Malgré les difficultés de l'élection d'un roi après

<sup>1</sup> Hurmuzaki, loc. cit., pp. 263-265.

<sup>2</sup> *Studii și doc.*, XXIII, p. 101, no. cxv; p. 103.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, loc. cit., p. 269.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 270-271. Cf. no. suivant.

la disparition des Piastes—à un moment où la dynastie moldave dans sa descendance légitime s'éteignait aussi—, il rencontra un refus absolu. Et, lorsque les Turcs voulurent le chasser, il ne trouva pas d'appui du côté des Polonais; les seuls Cosaques de Swierszewski, engagés comme soudoyers, le défendirent jusqu'au bout.

Trois ans plus tard, pendant les troubles excités par ces mêmes Cosaques, contre l'humble vassal turc—*qui rêva cependant d'être roi de Pologne, en 1589,*— Pierre-le-Boiteux, le roi Etienne Báthory, habitué, comme prince transylvain, à satisfaire les exigences turques, fit exécuter en place publique à Lemberg le prétendant Jean dit Potcoavă, un vaillant chef de partisans (1578). Le même sort atteignit, pour un prétexte futile, le successeur de Pierre, Jean le Saxon, *Iancu*, qui périt à la même place, de la main du bourreau (1582).

Mais déjà, malgré l'énergie dure du Hongrois, devenu roi de Pologne, le pouvoir était entre les mains de la noblesse, et les relations politiques qu'elle entretiendra avec la Moldavie et les pays roumains en général sont entremêlées des relations sociales et culturelles avec la noblesse moldave, — relations qu'il s'agit d'esquisser maintenant.

### III.

## Relations entre boïars moldaves et nobles polonais

---

Des relations de commerce avaient existé dès le commencement entre les deux grands centres de commerce créés par le roi Casimir en Galicie occupée, Lemberg et Cracovie, d'un côté, et ces nouvelles villes moldaves entre le Séreth et le Pruth dont les premiers bourgeois furent des Allemands de la même provenance.

Dès 1400 un acte royal mentionne ce passage à travers la Moldavie, cette «reysa moldaviensis», qui provoquait même des sentiments de rivalité entre les deux villes polonaises, Lemberg jouissant d'un privilège spécial pour le commerce, vers Caffa, d'un côté, vers Moncastro (Cetatea-Albă), prise par les Moldaves dès 1403, de l'autre. Le premier privilège de commerce est dû à Alexandre-le-Bon, le 8 octobre 1408 : il consacrait le système des conventions antérieure avec les princes tatars, faisant une distinction, qui rappelle l'Orient, entre la «grande» et la «petite» douane, entre la douane de frontière et celle dont on percevait des droits à l'entrée de chaque ville, le paiement sur le poids à côté de celui sur la valeur sans compter un stricte monopole du prince pour certains objets (chevaux, argent, cire)<sup>1</sup>. Un privilège semblable,

---

<sup>1</sup> Cf. *Archiva istorică*, I, p. 130 et suiv. Cf. Nistor, *Das moldauische Zollwesen*, dans le „Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft“, XXXVI, et notre *Istoria comerțului românesc*, I, p. 79 et suiv.





THÉODORA,  
fille d'Alexandre Lăpușneanu, prince de Moldavie.

P. P. R.  
Capitala  
Biblioteca Centrală

mais d'une forme plus simple, avait été accordé aux mêmes marchands de Lemberg par le prince valaque Mircea<sup>1</sup>.

Le privilège d'Alexandre fut confirmé, le 18 mars 1434<sup>2</sup>, par son fils Etienne, sans aucun changement, puis, plus tard, par Pierre, en 1448<sup>3</sup>.

Et aussitôt le prince de Valachie Vlad Dracul, l'allié de ces Moldaves, accorde aux envoyés des bourgeois de Lemberg son privilège daté du mois de septembre 1439, qui regarde les villes de la Russie entière<sup>4</sup>.

L'acte obtenu par ces marchands de la part de Pierre Aaron, le 29 juin 1456, est considéré cependant comme «le grand privilège» : il répétait les clauses antérieures, avec des modifications de détail, et abolissait la nouvelle douane introduite par le prince Alexandre, au profit d'une prétendant tatar, à Cetatea-Albă ; à cette époque les marchands de Lemberg avaient leur «fondaque» à Suceava, où on leur permettait d'établir un cabaret, un étal de viande et même une fabrique de bière<sup>5</sup>. Le privilège d'Etienne-le-Grand (3 juillet 1460) contient des modifications importantes, entre autres le droit de passage vers la Dobrogea turque et le paiement en monnaie ottomane, ce qui confirme le caractère que nous avons attribué à la politique d'Etienne au début<sup>6</sup>.

*La chute de Caffa fit de la Moldavie le seul passage possible vers l'Orient, et Etienne, détruisant Brăila, le principal port valaque, en 1471, entendait se réserver ce monopole*<sup>7</sup>. Cette situation ne dura cependant qu'une dizaine d'années, car en 1484 les ports moldaves étaient conquis par le Sultan. Il fallut dorénavant s'adresser à ce dernier aussi pour pouvoir continuer

<sup>1</sup> Hasdeu, *Archiva istorică*, I, pp. 3—4.

<sup>2</sup> Kaluzniacki, *Documente mold. i muntanskie*, Lemberg s. a., No. 4.

<sup>3</sup> Voy. *Chilia și Cetatea-Albă*, pp. 109—101. Cf. Nistor, *Geschichte des moldaüischen Handels*, p. 31.

<sup>4</sup> Hasdeu, *Archiva istorică*, I, pp. 84—85.

<sup>5</sup> Hurmuzaki, II, pp. 678—680.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 125—127, No. cvi.

<sup>7</sup> *Istoria comerțului*, I, p. 112.

un commerce jadis si florissant<sup>1</sup>. Les Turcs s'établissent bientôt à Bender, à Brăila. Les guerres pour la Pocutie signifient le coup de grâce<sup>2</sup> — Bogdan bombardarda Lemberg —, malgré la confirmation, la dernière confirmation des privilèges de jadis, en 1505<sup>3</sup>. L'initiative des Allemands, des Arméniens de Pologne disparut.

Il y eut, en échange, à une époque où des Moldaves allaient à Lublin et jusqu'en Lithuanie<sup>4</sup>, le régime des foires de frontière, à Hotin, à Kolaczyn, dès 1519<sup>5</sup>. Pierre-le-Boiteux les transporta de Hotin à Şipinţi, à Lenţeşti, avec exclusion des intermédiaires<sup>6</sup>, car elles étaient exploitées surtout par les Juifs polonais. Les brigandages de Cosaques empêchèrent ces relations.

Mais, vers la fin de ce XVI-e siècle, l'élément actif dans le commerce, qui reprenait importance, était représenté par des Grecs: de Péra, de Crète (Constantin Corniacte, grand-douanier moldave, puis fonctionnaire royal en Pologne, dont on voit encore le portrait dans l'«église moldave» de Lemberg), de Chios, de Rhodes, de Milo, de Chypre, à côté desquels on rencontre toute une colonie moldave, mêlée à ces affaires et en même temps se faisant aux mœurs polonaises et envoyant leurs enfants à l'école latine. Des boïars d'un haut rang, des parents de princes qui avaient régné, comme la veuve de Iancu Sasul et ses filles, se trouvaient dans ce quartier «grec». Les marchands, souvent aussi des Juifs, allaient de Kamieniec par Silistrie dans les possessions du Sultan. La «caravane de Constantinople» apparaît dans les actes. Les bœufs de Moldavie étaient achetés aux foires

<sup>1</sup> *Chilia și Cetatea-Albă*, pp. 296—7, nos. I-II.

<sup>2</sup> *Istoria comerțului*, I, pp. 116—117.

<sup>3</sup> *Studii și documente*, XXIII, p. 330, vo. CXXIV. Cf. nos *Relații cu Lembergul* (extrait de l'*Economia națională*), Bucarest 1900, *passim*.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 67—69.

<sup>5</sup> Hasdeu, *Studii și documente*, XXIII, pp. 334, no. CXXXVI; cf. *Istoria comerțului*, I, pp. 123—124. Puis Hurmuzaki, II<sup>3</sup>, p. 76 et suiv.; Hasdeu, *Arch. istorică*, I<sup>2</sup>, p. 185 et suiv., No. 276.

<sup>6</sup> *Arch. Istorică*, I, pp. 172—173; 18 janvier 1579; *Istoria comerțului*, p. 208 et suiv.

pour être exportés jusqu'à Danzig et en Angleterre. On avait formé le projet de rendre le Dniester navigable<sup>1</sup>.

Alexandre Lăpuşneanu fut le premier des princes roumains qui maria ses filles à des nobles polonais.

En effet Mărica, une de ces filles, épousa le Polonais Orzechowski, et sa fille, Anne, devint la femme d'un certain Czolhanski, dont elle eut deux fils portant des noms roumains, comme Ionaşco et Pătraşco, outre une fille, Marie. Mărica et sa fille habitèrent la Moldavie pendant les quelques mois de règne de leur prétendu frère, Pierre «le Cosaque»; se réfugiant en Pologne comme veuve, en 1611, Mărica vendait, à Kamieniec, une terre en Moldavie à un autre réfugié moldave, Costea Bucioc, en la présence d'un Valaque, le Vistiari Papa, exilé lui aussi. Trofana, sœur de Mărica, qui devait épouser un prince valaque, Alexandre, frère de Mihnea, fut la femme de Paniowski, qui mourut avant 1592<sup>2</sup>.

Mais la famille qui dès le début se présente comme amie de la politique polonaise est celle des Movilă ou Moghilă, qui descendait, par les femmes, des despotes serbes, à la lignée desquels appartenait Roxane, épouse d'Alexandre Lăpuşneanu.

Pendant le règne de Iancu Sasul (1582—1584), les frères Jérémie et Siméon, principaux boïars de la Moldavie, ainsi qu'un autre frère, Georges, Métropolitte du pays—celui qui s'adressa au Pape pour lui demander de soutenir un prétendant Etienne, qui affirmait être fils du vieux Lăpuşneanu — se réfugièrent, par la Valachie, en Pologne pour échapper aux persécutions du prince. Ils étaient accompagnés de leur beau-frère Balica et même de l'ancien Métropolitte moldave Théophane, le dernier représentant de la culture slavonne dans les pays

<sup>1</sup> *Acte şi fragmente*, I, p. 14. Cf. *Grecs et Roumains*, Bucarest 1921.

<sup>2</sup> Notre article dans les *Convorbiri literare*, XXXIX, p. 113 et suiv.

roumains. L'ambassadeur polonais à la Porte, Christophe Dzierzek, employa jusqu'aux moyens de violence pour combattre le prince lancu, qui, se réfugiant lui-même en Pologne<sup>1</sup>, fut pris, avec sa suite, par le chef de Cosaques Zloczowski, au service du roi Etienne<sup>2</sup>.

C'est par la Pologne aussi que, pendant le second règne de Pierre-le-Boîteux, candidat malheureux au trône du royaume, la propagande catholique, qui avait commencé à Séreth, au XIV-e siècle, sous l'influence polonaise reprit, remportant des succès assez notables, bien que purement passagers. L'archevêque de Lemberg, Solikowski, en avait la direction, ainsi que le nonce pontifical, Annibal de Capoue, et le chef de la mission jésuite en Galicie. Le recteur du Collège de l'Ordre de Jésus à Lublin, Stanislas Warszewiecki, visita les communautés catholiques moldaves, soutenu dans ses efforts par le favori étranger du prince Pierre, Barthélemy Bruti, un Albanais italianisé, de la clientèle de Venise (1588—1589). Il était question de fonder un séminaire et de publier en roumain des calendriers et les offices pour les fêtes, ce qui aurait contribué essentiellement au développement du vulgaire qui remplaçait peu à peu dans l'office divin et dans la littérature le slavon. Pendant qu'il était question d'une ambassade solennelle à Rome pour annoncer le changement religieux, Jérémie Movilă remplissait des missions politiques en Pologne<sup>3</sup>.

Le projet de gagner la Moldavie au catholicisme ne fut pas complètement abandonné, et Jérémie, devenu prince, devait être toujours un protecteur des missionnaires, mais ce qui était plus important c'était le rapprochement politique avec la Pologne dont, de fait, ces illusions religieuses elles-mêmes faisaient partie.

Déjà à ce moment Jean Zamoyski, Chancelier et Hetman, était, sous le nouveau roi de la famille suédoise

<sup>1</sup> Hurmuzaki, XI, p. L—LI.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. LII. On y trouvera l'exposé des relations entre la Pologne et les Turcs à cette époque.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. LXII et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. LXVIII et suiv.



MARICA,  
fille d'Alexandre Lăpușneanu, prince de Moldavie.

P. R.  
București | Capitala  
Bibliotecă Centrală

des Wasa, le vrai maître du royaume, qu'il défendit contre les hordes du beglerbeg de Roumélie, venu à travers les pays roumains en 1589 déjà. Après le départ des Turcs, l'ambassadeur Uchanski se rendit à Constantinople pour essayer de rétablir les bonnes relations avec l'Empire ottoman. On lui demanda, outre la destruction des Cosaques et le droit de bâtir sur territoire polonais deux forteresses, un tribut : Pierre-le-Boiteux, qui avait échappé à grande peine à la destitution, faisant nommer son propre fils comme son associé, s'offrait à contribuer au montant de la somme demandée par ses suzerains. Cent cinquante Moldaves et Valaques accompagnaient en 1590 Zamoyski, le parent du Chancelier, venu pour chercher au conflit une solution plus favorable pour le royaume<sup>1</sup>. Les Turcs abandonnaient l'idée du tribut pour un simple dédommagement et un présent annuel de fourrures. Bruti arriva à épargner aux Polonais cette humiliation, et ce fut par ses efforts que Dzierzek obtint le traité de janvier 1592<sup>2</sup>.

Contraint à quitter la Moldavie, devant une demande d'accroissement du tribut, Pierre passa en Pologne et il fut attaqué aux frontières par des nobles qui pillèrent ses bagages, contre la volonté, médiocrement observée, du roi lui-même. Il chercha un refuge définitif sur les terres de l'empereur, mais Jérémie et ses frères restèrent en territoire polonais, ne voulant pas prendre service sous le nouveau prince Aaron, fils d'Alexandre Lăpușneanu, qui représentait le parti turc, bien que plus tard, soumis aux mêmes avanies que son prédécesseur, il arrivât à se ranger à côté des chrétiens dans la croisade initiée par le Pape et l'empereur Rodolphe II. Lorsque Aaron, destitué en 1593, regagna le pouvoir à Constantinople, une forte émigration de boïars se produisit vers la Pologne : le lieutenant princier lui-même, Nestor Ureche, qui avait

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. Lxxii et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*

fait peut-être des études en Pologne, Luc Stroici, qui avait fréquenté sans doute les écoles du royaume, car il signait en lettres latines: Stroicz sous les documents slavons officiels, son frère Siméon, Georges, burgrave de Hotin, beau-père de Jérémie, et son collègue, plus deux secrétaires princiers.

Contre Aaron, Zamoyski soutint comme prince Pierre, ancien camarade de Laski dans ses voyages, qui prétendait être le frère de Bogdan Lăpușneanu. Il put garder pendant quelques mois, entouré de soldats polonais, le pouvoir à Jassy, et, lorsque les Turcs le contraignirent à s'en aller, un troisième groupe de boïars moldaves passèrent la frontière polonaise<sup>1</sup>. On croyait pouvoir faire venir en Pologne l'exilé Pierre lui-même. Ainsi se formait un puissant parti qui devait commencer bientôt en Moldavie une vraie ère polonaise de vingt ans environ.

Pierre-le-Boîteux représentait donc pour le parti polonais de Zamoyski l'agent, appartenant aux anciennes dynasties, qui, d'après les intentions exprimées déjà en 1552, devait préparer, aussi par la catholicisation du pays, la réunion effective de la Moldavie au royaume voisin. Le Chancelier avait aussi l'intention de participer activement au commerce oriental qui passait par la principauté; voisin des frontières moldaves, il avait fait de sa possession Zamosc une ville, bâtie à la mode italienne, qui devait être le point de départ de cette nouvelle ligne. Sous tous les rapports, le Danube allait être dans sa conception, qui fut sans cesse reprise jusqu'à la fin du XVII-e siècle, ainsi que nous le montrerons, la limite extrême des forces polonaises. Une illusion fatale, dans la poursuite de laquelle la Pologne devait dépenser vainement ses forces, expiant l'erreur politique commise en 1538, lorsque Pierre Rareș avait succombé devant les efforts réunis du Sultan et du roi Sigismond.

L'empereur ne voulant pas permettre le départ de

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. LXXXIV—LXXXVI, xcv.



l'ancien prince moldave, qui lui-même, vieux et affaibli, n'était pas disposé à se lancer dans une aventure, Zamoyiski chercha un autre candidat parmi les expatriés moldaves. Il croyait d'autant plus devoir prendre une mesure énergique d'intervention militaire que, à partir de 1594, la Moldavie, aussi bien que la Valachie, non seulement s'étaient ralliées à la croisade chrétienne, mais avaient dû bientôt reconnaître la suzeraineté, comme successeur des rois de Hongrie, de ce Sigismond Báthory, prince de Transylvanie, qui, considérant cet hommage comme une abdication, s'intitulait fièrement prince des trois provinces, se donnant les allures, ridicules par égard à son insuffisance politique et personnelle, d'un roi vainqueur. Comme Sigismond le suzerain était devenu lui-même vassal de la Maison d'Autriche, Zamoyiski, l'ennemi de la candidature polonaise de l'archiduc Maximilien et celui qui, l'ayant fait prisonnier, lui avait imposé la capitulation de Bedzin, ne pouvait pas admettre que, par cette voie détournée, les Habsbourgs arrivassent sur le Dniester.

Aussi la Pologne, qui regardait déjà Aaron avec méfiance, malgré les relations d'affaires en Galicie de ce dernier, considéra-t-elle comme un usurpateur et un ennemi cet Etienne Răzvan que les Hongrois de la garde moldave installèrent en 1595 à la place du prince, leur maître. D'autant plus que, pour obvier aux suites du synode d'union religieuse de Brzesk (juin) le synode orthodoxe réuni à Jassy, en août de cette même année, sous la présidence de l'exarque du Patriarche de Constantinople, Nicéphore, et avec la participation des chefs du clergé moldave et valaque, s'adressait aux fidèles de l'Eglise d'Orient en Pologne, essayant, comme à l'époque de Rareș, une agitation au milieu des Ruthènes<sup>1</sup>. Les relations des Cosaques avec les princes roumains, Michel et Etienne, révoltés contre les Turcs, la présence de troupes cosaques

<sup>1</sup> D'après Petruszewicz, dans ses *Akti odnoszyciész, etc.*, Melchisédek, dans les „Annales de l'Académie Roumaine”, III, pp. 28—29. Cf. notre *Istoria Bisericii românești*, I, pp. 199—200, 423.

sous leurs drapeaux, à un moment où leur Hetman était considéré comme un rebelle contre la Couronne, contribuaient aussi à accroître l'inimitié.

Les Tatars allaient envahir la Moldavie, qu'ils comptaient transformer dans une province pour un parent du Khan, au moment où le Grand-Vizir Sinan lui-même se dirigeait sur Bucarest. Dès le mois de juin, Zamoyski partait de Zamosc pour rassembler une armée importante, comptant cinquante canons. Deux mois plus tard, il passait le Dniester, et le 27 août il installait Jérémie Movilă, depuis longtemps possesseur du droit de cité polonais, comme «membre fidèle et inséparable de la Couronne, au même titre que d'autres pays et Palatinats de la Pologne». Promettant son appui au clergé catholique en première ligne et ensuite seulement au clergé roumain, il offrait de prêter le serment au roi sans demander d'autre droit que celui de recueillir les revenus nécessaires pour maintenir sa situation. Jérémie considérait son pays comme «uni pour toujours à la Couronne de Pologne». L'acte de sujétion était contresigné par les autres chefs du parti, Stroici, Ureche, le Logothète Grégoire, le Postelnic Abraham, etc.<sup>1</sup>.

Devant la présence menaçante de Zamoyski, en octobre, les Tatars, après quelques jours d'expectative à Țuțora, les «campi czechorienses» des chroniques polonaises, se retirèrent<sup>2</sup> (21), et Jérémie put commencer son règne: comme il n'avait pas d'autre titre au pouvoir suprême que la volonté du Chancelier, sa situation de dépendance envers la Pologne n'en était que d'autant plus claire. Un retour offensif d'Etienne Răzvan avec des troupes moldaves et transylvaines ne réussit pas: il trouva devant lui Jean Potocki, commandant des Polonais qui étaient restés autour du nouveau prince; ayant été fait prisonnier,

<sup>1</sup> Hurmuzaki, *Supplément II*, vol. I, pp. 343-344. Cf. notre *Scurtă Istorie a lui Mihai Viteazul*, Bucarest 1900, pp. 42-43.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 46-47.

il fut empalé comme «rebelle» à son maître légitime (décembre) <sup>1</sup>.

Le Sultan daigna reconnaître Jérémie, sans se soucier nullement de ses conventions avec le roi de Pologne, auquel, comme à un ami, il en donnait la nouvelle, en réclamant le paiement ponctuel du tribut, conformément au traité conclu avec le Khan en Moldavie <sup>2</sup>. En même temps on approuvait l'action des soldats polonais contre Etienne, et on leur demandait d'aider le nouveau prince valaque Radu Mihnea contre ce Michel qu'il n'était pas en état de déloger <sup>3</sup>. Celui-ci avait demandé, du reste, dès le mois de mars 1596, un contingent polonais pour pouvoir résister aux Tatars, dont l'invasion était imminente <sup>4</sup>.

Aussitôt après la nomination ottomane, *mais pas avant cet acte*, le roi Sigismond confirmait, le 25 mars 1597, le pacte conclu par Zamoyski avec Jérémie. Les anciennes frontières de la «province» seraient maintenues sous le règne du vassal polonais et de sa dynastie, formellement reconnue. Rien ne sera changé aux anciennes lois et coutumes, et le prince disposera librement de ses revenus. On ne touchera pas aux privilèges de l'Eglise roumaine. La Moldavie adoptera la forme de la monnaie polonaise, que Jérémie avait la permission de frapper, et de fait on a des exemplaires qui portent sur un écusson intercalé les armes de la principauté <sup>5</sup>. Une délégation moldave allait assister en 1599 aux obsèques de la reine de Pologne <sup>6</sup>.

Dès 1598 des boïars valaques exilés, le Vestiar Dan, le Cloutschar Vintilă et leur parti, s'étaient réfugiés en Pologne, demandant le concours du Chancelier pour chasser Michel, «pire qu'un Turc» à leur avis, et installer Siméon, le frère de Jérémie, offrant la soumis-

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 47-48. Cf. Sirbu, *Istoria lui Mihai Viteazul*, I.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, loc. cit., pp. 409, 411.

<sup>3</sup> *Ibid.* Le renégat Mihnea promettait des présents aux Polonais qui auraient soutenu son fils (*ibid.*).

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 379-380.

<sup>5</sup> *Uricariul*, V, pp. 277-279.

<sup>6</sup> Hurmuzaki, loc. cit., p. 554.

sion entière de leur pays aussi : « Sa Grâce le Voévode Jérémie, du pays moldave, s'est placé sous la puissance et sous la protection de Votre Grâce ; nous voulons y être aussi, comme tout le pays moldave ; les boïars valaques et le pays entier ne veulent rechercher d'autre protection que celle de la Couronne de Pologne », notamment pas celle de l'empereur Rodolphe, dont Michel professa, cette même année, solennellement, être le vassal : « ils préféreraient se soumettre aux Turcs qu'aux Allemands ». Et, pour faire accepter leur offre, ces *fuorusciti* affirmaient énergiquement l'unité nationale des Roumains : *„Ils veulent être en communauté et en union avec le pays moldave, parce que nous sommes tous de la même langue et de la même foi et dans les temps plus anciens il arrivait que le prince moldave devint prince de Valachie et que le prince de Valachie devint prince moldave<sup>1</sup>»*.

C'est en proclamant hautement être délégué par l'empereur que Michel envahit en octobre 1599 la Transylvanie et la soumit par une victoire décisive. En signalant ce succès dans une lettre au roi, Zamoyiski le qualifie d'« un grand incendie à côté des Etats du roi » ; dans la révolte des paysans roumains contre leurs maîtres hongrois il voit la possibilité d'un mouvement similaire en Pologne même ; craignant pour la Moldavie, il demande que Jérémie, s'il était attaqué, soit soutenu par les troupes du châtelain de Lemberg<sup>2</sup>. Cette demande fut approuvée<sup>3</sup>. Mais le vainqueur de Şelimber assurait le roi, en février 1600, qu'il n'a aucune intention malveillante et que c'est, au contraire, Jérémie qui veut installer en Valachie son frère<sup>4</sup> : de fait Siméon portait déjà, bien que simple Hetman moldave, le titre de Voévode dans sa signature. Il assurait chercher à conclure une paix avec le Sultan pour pouvoir vivre pacifiquement jusqu'à la

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 488.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 561, no. CCXCVII.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 563. Cf. p. 569, no. CCCIII ; p. 571, no. CCCIV.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 577—578.

fin de ses jours. Il dénonçait, en mars suivant, l'attitude haineuse de Zamoyski, excité par Jérémie, à son égard<sup>1</sup>, et le roi s'empressait de combattre cette opinion (avril)<sup>2</sup>.

Michel ne pouvait pas être assuré en Transylvanie et en Valachie même, avec ce mauvais voisin toujours aux aguets contre lui. Au mois de mai il passait les Carpathes et, dispersant les gardes-frontières du Moldave, il arrivait en quelques jours à Suceava et à Jassy, pendant que Jérémie cherchait un asile passager à Hotin<sup>3</sup>. De Suceava, le 21 mai, le conquérant donnait des explications au roi: il a résolu en homme de guerre le problème et il assure avoir gagné l'assentiment du Sultan lui-même et du Khan<sup>4</sup>. Il se déclare disposé à expliquer la situation par un envoyé spécial devant la diète. «J'écris», terminait-il, «comme un soldat à la guerre, mais d'un cœur sincère»<sup>5</sup>.

Nous avons présenté déjà ailleurs<sup>6</sup> l'échange de lettres entre le roi et Michel pendant l'été et nous reproduisons ces lignes:

«Michel aurait obtenu, d'après une lettre du roi Sigismond III adressée à Léon Sapieha (juillet 1600), de la part du Sultan la promesse que, s'il arrive à se saisir de la Pologne, pour laquelle il paierait un tribut, l'Empire ottoman lui accordera son appui. «Ceux qui connaissent bien ses intentions», y est-il dit, «nous préviennent que rien n'est plus certain que son désir de conquérir la Pologne.» Et le roi déclarait que Michel «le dépasse en ce qui concerne les ressources». «S'étant fixé comme un faucon en Moldavie et tenant réunies sous son sceptre, et encore avec une autorité sans bornes, trois pays si grands et si riches, il est à tout moment capable de mettre la Pologne en

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 583-584.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 591-592, no. cccxv.

<sup>3</sup> Voy. *ibid.*, p. 59, et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 601.

<sup>5</sup> Cf. aussi le no. suivant (intervention urgente de Michel auprès de Sébastien Lubomirski).

<sup>6</sup> „Bulletin de la section historique de l'Académie Roumaine“, année 1921, pp. 80-1.

danger, surtout s'il la trouve faible et mal gardée.» Le roi pensait à mettre en gage ses bijoux pour pouvoir organiser la défense <sup>1</sup>.

«Ces accusations étaient-elles fondées? Nous possédons les instructions données par Michel, en juillet 1600, à ses ambassadeurs députés au roi de Pologne, Georges Raț et Stroeie Buzescu <sup>2</sup>. Le prince roumain ne faisait qu'expliquer les motifs pour lesquels il avait été contraint de conquérir la Moldavie, devenue ennemie: il n'a fait que se défendre contre le complot qui se tramait pour le détruire. „Nous n'avons pas levé“, disait-il, «le sabre contre le roi de Pologne ou contre son pays, pour pouvoir être appelés leurs ennemis, et dorénavant non plus nous ne voulons pas être en faute envers eux; au contraire, nous nous efforcerons toujours de servir Sa Majesté et le pays de Sa Majesté, fidèlement et docilement. Nous prions Sa Majesté de ne pas prêter foi à quiconque aurait pu parler autrement en ce qui nous concerne. Mais il faut s'en tenir à ce qui est écrit plus haut et y prêter foi. Ne vous mettez pas en mouvement en vous fondant sur les paroles des autres, qui cherchent à provoquer inimitié et discorde entre tous les membres de la chrétienté. Et que Votre Majesté ne cherche pas là-dessus à lever le sabre à notre dommage, car nous sommes les serviteurs des chrétiens et du même sang que les chrétiens. Vous êtes chrétiens, et il ne faut pas se tourner en ennemis contre nous.»

«Il finit en demandant des explications. Ce fut le roi qui, en sommant, le 8 juillet, Michel d'abandonner la Moldavie, considérée comme se trouvant «sous sa protection», et à dédommager les familles des nobles polonais tués pendant les hostilités, rendit impossible une entente entre les deux Etats chrétiens, également menacés par les prétentions et les appétits des Turcs <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Hasdeu, *Archiva Istorică*, III, pp. 35-37. Cf. les instructions données par Michel à ses envoyés en Pologne, dans les «Mémoires de l'Académie Roumaine», XX, p. 472-478.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Hurmuzaki, *Documente, Supplément*, II, voi. I, pp. 618-619.



THÉOPHANA,  
fille d'Alexandre Lăpușneanu, prince de Moldavie.

FR.  
Biblioteca Centrală  
Capitală

«Son intention avait été, du reste, uniquement celle de se préparer une armée pour la diriger, le cas échéant, contre l'aristocratie polonaise elle-même.»

Zamoyski voyait compromise toute la situation qu'il s'était acquise à la frontière occidentale du royaume. Aussi mit-il tout en œuvre pour détruire Michel. En ce mois de juillet 1600 il le présentait comme désireux d'occuper la Pologne elle-même sous la suzeraineté du Sultan. Pour montrer l'absurdité de cette assertion, qui reposait sur les assurances données au sandschak turc de Bender, il suffit de dire que, d'après le Chancelier, Michel, roi de Pologne et père d'un fils qui serait resté en Transylvanie, s'offrait à accepter en Valachie et en Moldavie des Pachas<sup>1</sup> ! Aussitôt que les nobles magyars de Transylvanie se furent révoltés contre le Valaque, obtenant la victoire, grâce à l'appui du général impérial dans la Hongrie Supérieure, Georges Basta, qui avait agi de sa propre initiative, le Chancelier, irrité par des déclarations de Michel comme celle qu'il aurait faite disant que bientôt il vêtira ses soldats à Lemberg et les paiera à Zamosc<sup>2</sup>, rétablit Jérémie et envoya les Potocki en Valachie pour y installer Siméon. Michel accourut trop tard, avec des forces rassemblées à la hâte, et il fut vaincu par Zamoyski à Nâieni et à Bucovel, après quoi il fut réduit à abandonner son héritage. Toutes les forces dont disposait la Pologne avaient été employées dans ce but.

Pour en arriver à leurs fins, les frères Movilă avaient accepté des conditions de vassalité très dures : solde de 80.000 florins aux auxiliaires polonais ; tribut annuel de 40.000 ducats, à Rava ; garnison polonaise de 3.000 soldats ; cession des places-fortes à des commandants polonais ayant prêté serment au roi ; pensions aux officiers polonais, qui seront jugés d'après leur droit national. Zamoyski s'engageait à leur faire

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 625.

<sup>2</sup> Papiu, *Tesaur*, II, p. 141.



épargner le tribut dû aux Turcs<sup>1</sup>. Les fils des deux princes se présentèrent aussitôt à la diète<sup>2</sup>.

Suivirent les démêlés, inmanquables, avec l'empereur, qui réclamait pour lui la Valachie, avant et après la mort de Michel, lequel, réconcilié à Prague avec Basta, avait reconquis pour les Autrichiens la Transylvanie sur Sigismond Báthory, rappelé par les siens, pour finir sous les coups des meurtriers envoyés par son camarade. Bien que reconnu par les Turcs, Siméon ne fut pas en état de garder la Valachie contre Radu Mihnea, nommé par le Sultan, et contre Radu Șerban, proclamé par les boïars du parti impérial et imposé, contre le Khan lui-même, par les soldats de Basta.

Dès le mois de juin 1602, Jean Potocki avait abandonné ce terrain dangereux de la Valachie, mais les Polonais reviennent en Moldavie et ils conservent, malgré les protestations de Jérémie, Hotin<sup>3</sup>. Les frères Movilă paraissent disposés à abandonner le soutien polonais, coûteux sans être efficace, pour en revenir définitivement à l'ancien régime turc<sup>4</sup>; en 1603 cependant Jérémie envoyait, «comme fidèle sujet et très-humble serviteur», ses ambassadeurs, dont l'un était Ureche, avec une partie de la somme due encore et un présent de deux chevaux turcs.

Jérémie était à sa mort le propriétaire de domaines sis en Pologne: Dolhe, Roczniew, Huhary; son fils Constantin avait reçu d'une dame polonaise le don de la terre d'Ustie<sup>5</sup>. Il avait marié en 1603 sa fille Chiajna-Regina avec un Wiszniewiecki, apparenté à l'ancienne dynastie moldave<sup>6</sup>. Sa seconde fille, Marie,

<sup>1</sup> Hurmuzaki, loc. cit.

<sup>2</sup> *Ibid.*, vol. II, p. 11, no. VII.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 175, no. XCII.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 254-255. Cf. les nos suivants. Les réfugiés valaques de Jassy, le Métropolitain à leur tête, envoyaient encore en 1603-1604 des suppliques au roi; *ibid.*, pp. 261-255, no. CXXXI; Siméon communiquait les propositions turques pour revenir; *ibid.*, p. 299; cf. p. 205 et suiv. (lettre du Sultan), p. 331 et suiv., no. CLXVI; p. 340, no. CXXX.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 557, 260, etc.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 259, no. CXXVIII.

devint l'épouse d'Etienne Potocki, frère de Jean, chef du contingent polonais qui le maintenait sur le trône; elle devint plus tard la femme de Nicolas Firley, et nous avons publié un acte grec où elle signe: «Maria Firileowa»<sup>1</sup>. Catherine fut la femme de Samuel Korceki, et Anne épousa tour à tour un Przerewski, un Czarnkowski, un Myskowski et Stanislas Potocki, étant mêlée jusqu'à sa mort, en 1666, dans toutes les intrigues politiques de la Pologne, à laquelle elle avait voulu donner un roi français dans la personne du prince de Condé<sup>2</sup>.

A la mort de Jérémie, en 1606, ce fut son frère Siméon qui prit l'héritage, bien que la veuve du prince défunt, Elisabeth, eût voulu interpréter le sens de la nouvelle dynastie de manière à pouvoir établir sur le trône son fils aîné, l'adolescent Constantin. Encore une fois il y eut des négociations entre la Pologne et le Sultan, *qui paraissait donc reconnaître le droit qu'aurait eu le roi de recommander des princes qui, bien entendu, auraient continué à remplir tous leurs devoirs traditionnels envers la Porte*. Constantin obtint l'expectative du pouvoir après la mort de son oncle, qu' Elisabeth aurait précipitée en lui versant du poison. Mais, lorsque la succession fut ainsi ouverte de nouveau (1607), Marguerite, veuve de Siméon, essaya de faire passer Michel, son jeune fils.

Zamoyski, initiateur et garant du nouvel état de choses en Moldavie, qui lui fournissait en échange des revenus particuliers, était déjà mort à ce moment. Elisabeth recourut au secours de ses gendres, et, comme le roi, à cette époque du «rokosz», ne jouissait d'aucune autorité, comme le Chancelier lui-même n'avait laissé aucun héritier de son immense prestige, Wiszniewiecki

<sup>1</sup> *Studii și doc.*, IV, p. 32 notr. Elle était restée jusqu'à sa mort, en 1642, orthodoxe.

<sup>2</sup> Papiu, *Tesaur*, II, p. 137 et suiv. Elle avait aussi conservé la religion de sa famille. Cependant le Pape exhorta par deux fois, en 1604 et en 1606, Jérémie à adopter la foi catholique (Hurmuzaki, VIII, pp. 287, 289).

et Korecki, avec des mercenaires et des gens de leur suite, se présentèrent aussitôt pour faire valoir les droits de leur beau-frère. Ils en arrivèrent à leurs fins. De son côté, la mère de Michel, expulsé, s'adressa au capitaine de Kamieniec et aux « quartanes » polonais, disponibles pour un nouvelle guerre. Avec leur concours Michel, que le Sultan avait formellement reconnu<sup>1</sup>, revint à Jassy. Cette fois encore Potocki prit la conduite d'une petite armée qui, sur son propre compte, envahit la Moldavie et, après une victoire remportée sur des troupes plus nombreuses, parmi lesquelles des hordes tatares (décembre), imposa, de nouveau, Constantin<sup>2</sup>. Wiszniewiecki avait fourni aussi sa part et les Cosaques avaient offert leur secours. Aussitôt après son rétablissement, le jeune prince s'empessa d'envoyer des ambassadeurs au roi, qui n'avait pris aucune part à l'expédition<sup>3</sup>. Et il s'intitulait, dégradant le caractère de l'Etat moldave, « *prince par la grâce de Dieu et de sa Majesté l'Empereur turc, ainsi que par la volonté de Sa Grandeur le gracieux roi de Pologne* »<sup>4</sup>.

Il régna dans cette double qualité de vasselage jusqu'en 1611, lorsque, associé à l'énergique prince valaque Radu, — lui-même soutenu pendant ses guerres par des Cosaques et même par des Polonais —, il espérait pouvoir se libérer des liens qui l'attachaient encore à l'Empire ottoman. Les Turcs, demandant au roi de ne pas soutenir ce Radu lui-même, qui, abandonné par les Impériaux après sa seconde victoire en Transylvanie, avait passé par la lisière de la Pologne pour chercher un abri définitif sur le territoire autrichien<sup>5</sup>, étaient résolus cependant à *en finir avec la situation ambiguë imposée par la force militaire de Za-*

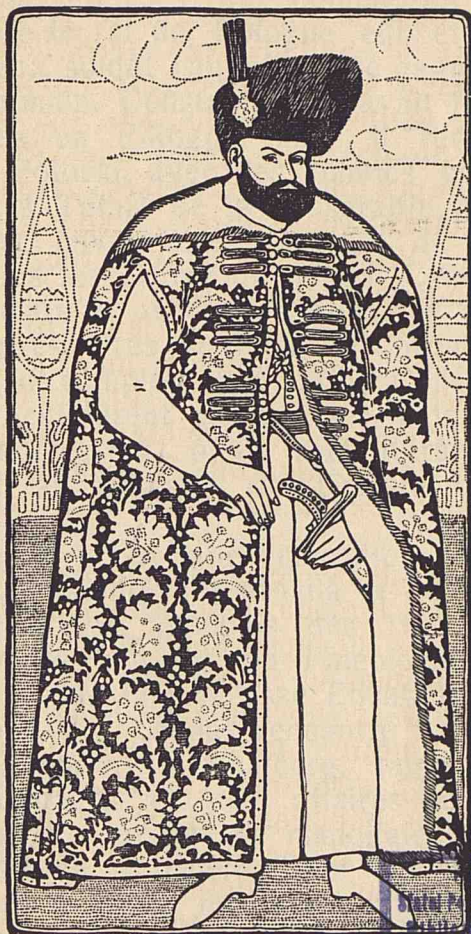
<sup>1</sup> Le roi de Pologne en avait été dûment averti en octobre 1607; Hurmuzaki, VIII, pp. 326-7, no. CCCCLXVII.

<sup>2</sup> Lettre de Potocki dans nos *Studii și documente*, IV, p. LXVIII, note 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Studii și documente*, IV, pp. 392—393. Une invasion tatare en 1605; *ibid.*, pp. LXXII-LXXIII.

<sup>5</sup> Hurmuzaki, VIII, p. 310.



JÉRÉMIE MOVILĂ,  
prince de Moldavie (1595-1606).

1. 1.  
Biblioteca Centrală  
București

*Moyski et que personne n'était plus en état de maintenir après la disparition du Chancelier.*

Etienne, fils de ce Tomşa qui avait été exécuté par les Polonais en 1564, fut nommé en novembre 1611, sans que le roi de Pologne eût été consulté. C'était un vieux soldat capable de se gagner un trône les armes à la main. Constantin, qui avait fait mine de résister, passa en Pologne, mais il revint bientôt avec Etienne Potocki, avec des bandes cosaques et même avec ces Tatars de la Bessarabie méridionale, du Boudschak envahi dès l'époque de Michel-le-Brave, qui sous les ordres du mirza Cantémir, préféraient les relations avec les Polonais à la vassalité envers les Turcs. Près du Pruth, à Cornul-lui-Sas, la petite armée fut complètement battue; Constantin aussi bien que Potocki furent pris par les Tatars du Khan, et le prince adolescent, qu'on voulait transporter en Crimée, périt au passage du Dniester<sup>1</sup> (19 juillet 1612).

Cette fois il y eut une émigration générale des membres de la famille des Movilă et de leurs partisans: Ureche, citoyen polonais dès 1607, Isaac Balica, le gendre de celui-ci, un Paléologue qui avait épousé la sœur de la princesse Elisabeth, puis Bucioc, les Stroici, etc. On les rencontre à Ustie, à Kamieniec, à Rohatyn, à Lemberg, faisant fructifier dans des fermages et des affaires de commerce leurs capitaux. Les procès ne manquaient pas entre les deux veuves princières qui s'étaient disputées longtemps le trône moldave<sup>2</sup>. Grégoire, le fils d'Ureche, commençait les études qui devaient en faire le premier des grands chroniqueurs moldaves influencés par cet esprit de la Renaissance que les Roumains trouvèrent en Pologne avant leur contact direct, vers la fin du même siècle, avec l'Italie même, à Venise. Dès le mois d'octobre 1612 Tomşa déclarait au roi de Po-

<sup>1</sup> Cf. nos *Studii și doc.* IV, p. CI et suiv.

<sup>2</sup> Barwinski, dans le *Prinos Sturdza*, Bucarest 1903, p. 199 et suiv.

logne qu'il accepte pour lui-même les conditions sous lesquelles les Movilă avaient régné<sup>1</sup>.

Elisabeth, une terrible femme, était décidée cependant à tout risquer pour reprendre le pouvoir. Ayant appris la mort de Constantin, elle demanda aussitôt à ses amis, parmi lesquels Léon Sapieha, de soutenir son puîné, qui portait le nom d'Alexandre, emprunté à la légende du héros macédonien, dont Michel-le-Brave avait essayé de faire revivre les exploits<sup>2</sup>. En 1615 elle se faisait accompagner par Wiszniewiecki et<sup>3</sup> Korecki, qui disposaient de troupes assez importantes. La victoire fut arrachée cette fois à la rigueur militaire et à la longue expérience de Tomşa, et Alexandre put jouir pendant quelques mois de la gloire de mettre sa signature sous des actes qui lui étaient dictés dans la plume. Mais bientôt le Pacha de Silistrie, avec le contingent du prince de Transylvanie et les Valaques, arriva pour rétablir le vassal du Sultan. Wiszniewiecki étant mort à Jassy, Korecki se retira à Hotin, pour revenir bientôt, poussé par l'ambition d'une femme acharnée à la poursuite de ses droits.

Korecki, le dernier des gendres d'Elisabeth, commandait seul la petite armée qui devait restituer l'enfant Alexandre. Skender Pacha, le «marquis» de cette frontière orientale turque, ayant ses quartiers à Silistrie et à Babadag, prit sur lui la tâche de mettre fin, définitivement, à ces troubles de Moldavie et en même temps à l'hégémonie que le royaume s'était arrogée sur la principauté voisine. Tous les efforts des partisans de la dynastie — Ureche lui-même, son principal appui, était déjà mort — auprès du prince de Transylvanie, Gabriel Bethlen, et à Constantinople même, n'amènèrent aucun résultat. Le Hetman de Pologne dut rappeler les Cosaques ; les Polonais se dispersèrent en grande partie. A la suite d'une attaque de nuit, les Turcs se saisirent (2 août) de la princesse Elisabeth, d'Alexandre et de son frère cadet, Bogdan ;

<sup>1</sup> Hurmuzaki, *Supplément* II, vol. II, pp. 369-371.

<sup>2</sup> Hasdeu, *Archiva istorică*, III, p. 44 et suiv.

un jeune fils de Jérémie est enterrée dans le couvent de Dobrovăț<sup>1</sup>.

La place de Movilă fut prise par l'expérient prince de Valachie Radu Mihnea, qui joua bientôt un grand rôle d'informateur, de pacificateur aussi<sup>2</sup>, sur cette frontière. Quant aux fils de Siméon, Michel, gendre de Radu Șerban, était mort en Valahie, étant enseveli dans la nécropole d'Argeș, Gabriel ne réussit qu'à obtenir plus tard le trône valaque pour finir comme réfugié en Transylvanie, où il s'établit, ainsi que le dernier des frères, Jean, qui gardait certaines illusions trente ans plus tard; Pierre, qui avait lui aussi eu l'espoir de régner en Moldavie, devint, après 1622, archimandrite, puis Métropolitte de Kiev, où il réveilla la civilisation et la conscience nationale des Russes sujets du roi de Pologne, devenant l'initiateur de tout un mouvement cultural plus tard transporté à Moscou<sup>3</sup>.

En 1617 encore Skender devait pousser plus loin son œuvre militaire. Les incursions des Cosaques, qui pillèrent Cetatea-Albă, devenue l'Akerman de ses nouveaux maîtres, l'y invitaient. Les trois provinces tributaires, sur lesquelles on pouvait désormais compter, allaient fournir leurs contingents. Mais, cette fois, le Hetman Zolkiewski, qui rêvait cependant de continuer Zamoyki, arriva à obtenir, à la tête de son armée, le traité de Zaruga ou de Bussa, qui promettait des garanties à l'égard des Cosaques.

Néanmoins les actes d'hostilité continuaient sur la ligne du Dniester. On croyait, du côté des Turcs, être plus sûrs si, à la place de Radu, bénigne et malade, on aurait nommé un simple client de la Porte, sans aucunes attaches dans le pays. Et on confia le siège moldave à un aventurier originaire de la contrée morlaque en Croatie, Gaspard Gratiani, ancien négociateur

<sup>1</sup> D'après toutes les sources, indigènes et polonaises, dans nos *Studii și documente*, IV, pp. cxxiii-cxxv.

<sup>2</sup> Voy. sa lettre à Zolkiewski, dans la collection Bielowski, pp. 430-433.

<sup>3</sup> Voy. Ghenadie Enăceanu, *Din istoria bisericească a Românilor*, Bucarest, 1883, et notre *Histoire des relations russo-roumaines*, p. 46 et suiv.

de la paix entre l'empereur allemand et le Sultan, ayant reçu en récompense le duché de l'Archipel, mais qui avait trempé dans les projets de croisade du duc de Nevers<sup>1</sup>. Il devait bien le faire voir comme prince à Jassy.

Il commença cependant par chercher des points de contact avec les Polonais, s'offrant à dédommager les Cosaques, s'ils consentaient à observer la paix. Il pensait plutôt imiter Michel-le-Brave, en se faisant prince de Transylvanie par la nomination de la Porte ou par un mouvement des Saxons de cette province contre Bethlen, devenu l'ennemi des Impériaux ; il espérait, comme ce grand antécédent, gagner la Valachie aussi<sup>2</sup>.

Tout à coup ce même Bethlen arriva à déchaîner la guerre contre la Pologne. Gaspard était représenté comme un traître qui avait accepté jadis d'être créé chevalier de l'Ordre du Sauveur. Il fut remplacé par le fils d'Elie Rareș, le « Grec » Alexandre. Et, comme il n'était pas disposé à abandonner tous ses beaux rêves, il s'offrit aussitôt au Hetman polonais, lui proposant de refaire l'expédition de Zamoyski à Țuțora.

La 3 septembre 1620, après que les Turcs se trouvant à Jassy eussent été massacrés, Zolkiewski et le second Hatman Konięcpolski passèrent le Dniester. L'armée polonaise, qui cette fois agissait au nom du roi lui-même, se réunit aux mercenaires et à l'armée indigène de Gratiani, qui *n'avait prêté aucun serment, fonctionnant comme simple allié*. Des combats furent livrés contre les soldats réguliers de Skender et contre les Tatars pendant quelques jours ; certains des nobles polonais, entre autres Korecki, quittèrent sans en avoir l'ordre-le camp ; le prince de Moldavie craignit d'être sacrifié en cas de défaite et il se sépara furtivement de l'armée pour périr d'une manière misérable dans la montagne. Refusant une paix onéreuse, les deux Het-

<sup>1</sup> Cf. nos *Studii și documente*, XXIII, p. 3 et suiv. et, d'après Buchon, *Nouvelles recherches*, pp. 291-292, notre *Revista istorică*, année 1919, p. 32 et suiv.

<sup>2</sup> Nos *Studii și Documente*, IV, pp. CCXI—CCXLI.





ÉLISABETH MOVILĂ,  
princesse de Moldavie.

P. 82  
Biblioteca Centrală

mans se dirigèrent à leur tour vers le Dniester, mais leur retraite, harcelée, au milieu du désert, par les Tatars, prit bientôt l'aspect d'un désastre. Zolkiewski lui-même fut tué, dans son carrosse, par un cavalier tatar<sup>1</sup>.

Les offres de paix faites par Alexandre Iliasz furent refusées avec indignation par Thomas Zamoyski<sup>2</sup> avec lequel Gratiani lui-même avait entretenu des relations. Bientôt le jeune Osman II lui-même arriva devant Hotin, espérant renouveler dans cette seule campagne qu'un Sultan eût jamais entreprise contre la Pologne la gloire de Soliman-le-Magnifique. On n'arriva cependant à aucun résultat notable, et l'intervention de Radu Mihnea, prince de Valachie, servie par le talent diplomatique de son favori, le Crétois Vevelli, amena la conclusion d'un second traité, le 9 octobre. Le roi Sigismond présenta cet acte, qu'il n'aurait pas demandé, comme une humiliaton sans exemple de la puissance ottomane<sup>3</sup>. La grande ambassade du duc de Zbaraw, qui avait cependant projeté toute une expédition rémunératrice contre les Turcs<sup>4</sup>, devait amener à Constantinople, malgré les efforts de Tomşa, restauré comme gardien du Dniester sous les ordres de Cantemir le Tatare, vrai successeur de Skender, la confirmation du traité<sup>5</sup>. Il l'obtint, et l'établissement en Moldavie de Radu Mihnea le pacifique devait être la garantie que la paix sera maintenue. Comme il mourut, dès 1629, la situation devint de nouveau mal assurée.

Malgré les efforts de Bethlen pour être reconnu comme prince des deux pays roumains<sup>6</sup>, le Grec

<sup>1</sup> Les sources dans les „Annales de l'Académie Roumaine“, XXI, p. 30 et suiv. et dans nos *Studii și Documente*, IV, p. CXLVI, nota 1.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. CXLVI, nota 1.

<sup>3</sup> Voyez sa Vie par Zurkowski, Lemberg 1860. Cf. Woroczky, *Relation*, et nos *Studii și Documente*, IV, p. CXLVI, nota 1.

<sup>4</sup> Nos *Actes et fragments*, I, Bucarest 1895, pp. 48—50.

<sup>5</sup> Samuel Kuszewicz, *Narratio legationis zbaravianae et rerum apud Otthomanos anno 1622 gestarum*, Danzig 1645. Cf. *Studii și documente*, IV, p. CXLIX, et suiv.

<sup>6</sup> Pray, *Historia regum Hnngariae stirpis austriacae*, p. 233 note c.

Alexandre revint à Jassy. Mais les Polonais réussirent dans bref à faire nommer à sa place un parent, par sa mère, des Movilă, Miron, qui, citoyen de la République, portait à la polonaise son nom de famille — il était originaire de Bărnova, près de Jassy, — Barnowski ; sa mère Elisabeth le soutenait de ses conseils.

Cependant ce fut un fidèle vassal du Sultan, se rendant compte que l'ère de l'hégémonie polonaise avait fini avec le désastre de Țuțora et qu'elle ne peut plus revenir. Cependant il épousa la fille du châtelain de Kamieniec et il comptait parmi ses amis les officiers royaux des frontières.

Cantemir ne voulait pas cependant que ces frontières restassent pacifiées, et un autre prince tatar, Chahine, frère du Khan, les troublait de ses agitations qui amenèrent l'intervention des armées turques, en 1629. Miron, compromis par ses relations avec les deux, moins surtout avec le dernier, dut céder la place au fidèle Alexandre, simple suppôt des Turcs, puis au jeune Alexandre, fils de Radu. C'est dans ces conditions, quelques années après la mort de Bethlen et l'élection en Transylvanie de Georges Rákóczy, que, le 30 avril 1632, Vladislav, fils de Sigismond, devenait roi de Pologne.

Il se buta aussitôt au danger tatar représenté par Cantemir, établi royalement dans son Boudschak. Puis Abasa, le nouveau Pacha de Silistrie, se mit en tête de reprendre le rôle de Skender. Le Moscovite poussait les Turcs dans le même sens. Il y eut en 1633 déjà des combats du côté de Kamieniec, mais les Moldaves, sous les ordres de Moïse Movilă, le seul de sa famille que la Porte acceptait encore comme prince vassal, et les Valaques, dont le nouveau Voévode, imposé par les exilés venus de Transylvanie, était Mathieu Basarab, ne voulurent pas combattre, « n'ayant pas de disposition à attaquer les chrétiens, leurs frères et leurs voisins ». Moïse fut destitué la seconde fois, et contre son successeur, Alexandre, les

boïars indigènes soulevèrent la candidature du Vornic Lupu, qui prit, en montant sur le trône, le nom impérial byzantin de Basile.

Mais Mourtéza, le successeur d'Abasa, disgrâcié, voulait abandonner ces hostilités sur le Dniester pour pouvoir commencer les campagnes contre la Perse, qui devaient occuper pendant longtemps l'Empire, laissant à la Transylvanie et aux pays danubiens la latitude de revenir à l'ancienne politique d'indépendance, sous les deux Georges Rákóczy, sous Mathieu et sous Basile. Le Sultan, qui, sortant de Constantinople, avait fait mine de renouveler l'expédition d'Osman II, s'arrêta en chemin. Dès 1634 la paix était renouvelée: *d'une manière purement théorique désormais la Porte reconnaissait le droit du roi de Pologne sur la recommandation des princes moldaves*. Il fallut cependant de nouveaux et difficiles efforts pour amener, à la suite de l'expédition entreprise par Kénaan-Pacha, l'évacuation du Boudschac par la horde de Cantemir (exécuté plus tard, en 1637).

Mais la Moldavie était entrée, malgré le régime turc, sous un prince riche et fier, qui devait lui assurer pendant une vingtaine d'années une tranquillité, donc une prospérité, dont elle n'avait pas joui depuis de longues années. C'est en vain que Moïse, réfugié en Pologne avec ses trésors, voulait se servir de Koniecpolski comme Jérémie avait employé l'influence de Zamoyski, en lui promettant un vrai tribut de 1.000 ducats par an et, en plus, cent bœufs et treize tonneaux de vin. Les plaintes portées à la Porte contre Basile n'eurent aucun effet; malgré la menace, formelle, de chasser ce prince que la Pologne regardait, ayant été nommé contre son consentement, comme un usurpateur, et les conflits de Basile avec les Potoki, qui pensaient peut-être à la candidature du jeune prince Bogdan. Le Moldave s'offrait à défendre, avec le seul concours de son voisin valaque, cette frontière, mais dès 1637 il se

prenait à parler de son dessein de suivre les intentions du rebelle Gratiani<sup>1</sup>.

En tout cas, Lupu resta. Pendant que son voisin Mathieu s'appuyait sur la Transylvanie de Georges Rákóczy I-er, qui se présentait comme héritière de l'ancienne Hongrie du roi Matthias, Basile gardait entre les Turcs, les Polonais et les Transilvains une attitude de presque indépendance qui lui était rendue possible par la guerre de Perse, immobilisant les forces ottomanes. Il croyait pouvoir s'appropriier, pour son frère, son fils ou pour lui-même, la Valachie, et l'intention de s'installer en Transylvanie, où il avait de multiples relations, ne lui manquait pas sans doute. La frontière moldave était certainement fermée en attendant Jean Sobieski, pour des ambitions comme celles de Zamoyiski et des deux Hetmans continuateurs de sa politique<sup>2</sup>.

Vers 1645 les relations de Basile avec la Pologne s'améliorèrent. Suivant l'exemple de Jérémie Movilă, le prince de Moldavie mariait, en février de cete année, sa fille Marie avec Janus Radziwill, un des principaux dignitaires de la Couronne dans sa patrie lithuanienne<sup>3</sup>. Koniecpolski, qui continuait à avoir la garde du Dniester, était continuellement informé par son voisin sur les agissements de Rákóczy, dont le Moldave aurait désiré prendre la place<sup>4</sup>. Comme on parlait à Constantinople de le destituer, sa situation se rappro-

<sup>1</sup> Le Kahn, de son côté, au milieu des troubles tatars, s'offrait à soumettre au roi la Moldavie. Voy. notre étude *Studii asupra Istoriei Românilor în secolul al XVII-lea* (tirage à part de la „Noua Revistă Română”), Bucarest 1900, *passim*, d'après Khevenhüller, Wassenberg, Adlung et des correspondances diplomatiques inédites.

<sup>2</sup> Cf. *Studii și documente*, IV, p. CLXXXIII et suiv.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, *Fragmente*, III, pp. 137-138; nos *Acte și Fragmente*, I, pp. 193-198. Cf. les mémoires de Jean Kemény, éd. roumaine par N. Popea. Voy. aussi notre *Istoria Românilor prin călătorii*, II, pp. 4-9.

Elle mourut en 1661, et son tombeau se trouve dans l'église ruthène de Slucz; Bianu, dans les „Annales de l'Académie Roumaine”, IX, p. 54 (on a ses testaments du 20 Novembre 1659 et du 25 juillet 1660; *ibid.*, p. 59). La première femme de Janus avait été Catherine, fille d'Etienne Ptockki avec Marie Movilă; *ibid.*

<sup>4</sup> *Studii și documente*, IV, p. ccx.

chait de celle de Gratiani <sup>1</sup>. Il cherchait, d'autre part, à empêcher un conflit armé entre le Sultan et le roi, qui aurait signifié pour lui les plus grands risques <sup>2</sup>.

En 1646 la mort de Konieckpolski, accompagnée des regrets de Basile, représentait un changement important dans les conditions de cette frontière moldave, surtout étant donnée l'importance croissante des Tatars, qui venaient à peine de piller la principauté. Basile rêvait d'une croisade générale contre les Turcs, « orthodoxes et catholiques » se donnant la main pour mettre fin à la tyrannie ottomane <sup>3</sup>. Et on arrivait à esquisser tout un projet pour cette expédition, qui ne pouvait pas manquer de réussir: Basile amènerait 30.000 hommes, Mathieu 20.000 autres; on attaquerait, avec les Cosaques, les cités danubiennes; Rákoczy retiendrait les Turcs de Hongrie, et Vladislav, chef de croisade, s'établirait pour un hiver à Jassy, avant de poursuivre, avec toutes ses forces, l'œuvre de libération sur le chemin de Constantinople <sup>4</sup>. Lupu pensait déjà à envoyer son tribut au Trésor royal, et non plus à la Porte, lorsque la diète polonaise mit fin à ces rêves <sup>5</sup>. La mort du roi, presque simultanée avec celle du vieux Rákóczy, fit disparaître les dernières espérances.

Déjà Georges I-er avait voulu reprendre la tradition d'un Etienne Báthory. Il se voyait roi de Pologne, contre le faible Jean-Casimir, frère de Vladislav, dont l'élection avait tardé. On demandait le concours de Basile, qui ne se montra pas trop mal disposé à cet égard: Sigismond, le fils du prince voisin, aurait épousé Roxane, la fille du Moldave.

Mais l'avènement de Georges II Rákóczi, qui, plus téméraire que son père, n'en avait ni l'autorité, ni les qualités politiques remarquables, empêcha la réalisation de ces projets, qui ne devaient être repris que plus tard,

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. CCXI.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. CCXIV-CCXV.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. CCXVII.

<sup>4</sup> Collection Niemcewicz, V, pp. 50-51; nos *Acte și fragmente*, I, p. 199.

<sup>5</sup> *Studii și documente*, IV, p. CCXIX.

après la catastrophe de Lupu. Celui-ci fut, du reste, occupé, pendant les dernières cinq années de son règne, par ses démêlés avec les Cosaques, qui, occupant Kiev, étaient devenus ses voisins sur le Dniester, à la place de leurs anciens maîtres, les Polonais. Après une terrible incursion cosaque et tatare, le fier prince moldave dut se résigner à donner sa fille cadette à Timochek, fils du Hetman rebelle, Bogdan Chmilniecki (1651), et désormais plus d'une fois il dut marcher à la remorque de ces sauvages parents qu'il avait dû subir<sup>1</sup>. La Pologne affaiblie n'avait pas pu lui épargner cette humiliation, à lui que Nicolas Potocki qualifiait de «serviteur ancien et fidèle» du roi. Le Hetman Kalinowski n'avait pas voulu rester simple observateur de ce qui se passait sous ses yeux, mais ses troupes avaient été battues par les Cosaques au moment où elles se préparaient pour la voie de Jassy<sup>2</sup>.

Georges II Rákóczy était bien décidé à attaquer la Pologne à la première occasion pour s'y installer en roi, sans avoir rien accompli des formes d'usage. Dans cette intention il devait avoir, non seulement en Valachie, dont il croyait pouvoir être sûr, mais en Moldavie aussi, un associé à ses projets. Se concertant avec Mathieu, il provoqua la révolte du Logothète Georges Etienne, qui se saisit du pouvoir, au printemps de l'année 1653, avec l'aide des Transylvains et des Valaques. Basile passa par Kameniec pour implorer le secours des Cosaques, et, lorsque ces derniers arrivèrent, envahissant la Valachie ennemie, la défaite de Finta et la capitulation de Suceava, où s'était retiré Timochek — il y fut tué —, écarta pour toujours le retour de l'ancien prince. Encore une fois l'armée polonaise, réunie dans le camp de Gliniany, ne put rien changer aux circonstances. On finit par accepter ce prince Georges, qui alla jusqu'à prêter serment au Tzar<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. CCXXVIII et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. CCXXXIX.

<sup>3</sup> Cf. *ibid.*, p. CCLIV et aussi les actes lithuaniens dans l'*Uricariul*, III, pp. 90-1, 99 et suiv.

Dans quelques mois, en 1655, les Transylvains envahissaient la Pologne attaquée en même temps par le roi de Suède et l'Electeur de Brandebourg; des contingents moldaves et valaques les accompagnaient, fournis par ce même Georges Etienne et par le nouveau prince valaque Constantin, qui avait succédé à Mathieu. L'expédition se termina par un désastre, et les conséquences en furent la destitution des deux princes roumains, remplacés par des créatures turques<sup>1</sup>. La Transylvanie devait être soumise, après la défaite, l'expulsion et la mort du jeune Rákóczy, au même régime.

Si les Cosaques établirent plus tard le fuyard Constantin sur le trône moldave, où il fit une apparition passagère, la Pologne, échappée comme par miracle à un partage, n'avait plus aucun intérêt pour ce qui se passait au-delà du Dniester.

Mais elle y avait de nombreux amis. Après Grégoire Ureche, élève des écoles polonaises, Miron, fils du Postelnic Costin, un des intimes de Radu Mihnea, puis un des émigrés qui accompagnèrent Miron Barnowski dans son exil et lui restèrent fidèles jusqu'à sa mort à Constantinople, où il avait espéré pouvoir regagner le trône moldave, ce jeune Miron, si doué, s'était formé à l'école de Bar en Podolie. Revenu en Moldavie sous Basile Lupu, il prit service à la Cour de ce prince fastueux et recueillit des matériaux en vue de la chronique qu'il rédigea simultanément en roumain et en latin, pour l'usage de ses amis de Pologne. Très fier de l'origine latine de sa race, qu'il exposa dans tout un traité à la mode de la Renaissance, il souhaitait à son pays, gouverné tour à tour par l'Albanais Ghica, par le fils inexpérimenté de Basile, par des boïars sans autorité comme Eustratius Dabija, par des « Grecs » comme Elie (Iliaş) fils d'Alexandre, et Dé-

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. CCLXXVI-CCLXXXV. Voyez la chronique de Miron Costin (cf. plus bas). M. Eugène Barwinski en a donné une édition latine dans la collection de la „Commission historique de Roumanie“.



mètre Cantacuzène, surtout Georges Duca, un ancien paysan de Roumélie, l'union préservatrice avec le royaume de Pologne qui paraissait revivre sous l'impulsion de Jean Sobieski, le nouveau Zamoyski, qui venait de surgir, presque un siècle après la disparition de son modèle.

Lorsque, après leurs hostilités contre les Impériaux sous les Vizirs rénovateurs de la lignée albanaise des Keuprilis, les Turcs attaquèrent, à cause de l'Ukraine cosaque, qui avait recouru à leur secours, la Pologne, dont le roi, Michel Wiszniewiecki, était par plusieurs liens apparenté aux Moldaves, ce courant polonais commence à se manifester. Miron et son frère, le Hetman Vélichco, se trouvent à la tête des partisans d'une politique chrétienne, dirigée vers l'Est catholique<sup>1</sup>. La révolte des Bessarabiens Durac et Hâncul contre Duca, en 1671, n'était pas sans relations avec ce parti.

Les contingents des deux princes furent utilisés par les Turcs dans toutes leurs expéditions, à commencer par celle de 1672. Le pays lui-même, traversé par les armées ottomanes et exploité jusqu'à ses dernières ressources, regardait avec mécontentement cette collaboration par contrainte et dans des conditions humiliantes. En 1672 encore, des délégués moldaves demandaient à la diète polonaise une intervention libératrice<sup>2</sup>. Etienne Petriceicu, prince moldave pendant cette année qui vit l'entrée du Sultan Mohammed IV-à Jassy, était le petit-fils de ce Yokcha Petriceico, employé par les princes de la famille Movilă dans des missions et Pologne : sa femme, Marianne, paraît avoir été une Polonaise ; ses sentiments étaient pour les chrétiens. Durac le rebelle se trouvait à Rachcov, résidence de Roxane, la veuve de Timochek, et Hotin était occupée par des boïars révoltés : ils de-

<sup>1</sup> *Studii și documente*, IX, p. 141 et suiv.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, IX, part. I, p. 265.



MARIE POTOCKI,  
fille de Jérémie Movilă, prince de Moldavie.

P. P.  
Biblioteca centrală

mandaient le secours de Sobieski contre Duca, alors régnant, avant la nomination de Petriceicu<sup>1</sup>.

Après la paix de 1672, qui abandonnait l'Ukraine aux Cosaques et la Podolie aux Turcs, avec la douane de Hotin, le nouveau Pacha de Kamieniec tenant le pays entier sous la terreur de ses prétentions et de ses menaces, Petriceicu se rendit l'interprète d'un sentiment presque général lorsqu'il écrivit en Occident pour demander qu'une nouvelle croisade rende à son pays les cités danubiennes occupées et la possibilité d'un développement pacifique<sup>2</sup>. Lorsque le Pacha Housséin, comandant contre les Polonais — la guerre ayant été reprise —, l'insulta brutalement, il n'hésita pas à proposer une défection. Dans la bataille de Hotin, gagnée par Sobieski comme Hetman (11 novembre 1673), il alla jusqu'à abandonner le camp turc, tandis que son voisin Grégoire Ghica n'osait pas tirer toutes les conséquences du geste commun.

Petriceicu croyait que l'heure de la croisade est arrivée. Il voyait déjà les Polonais revenus dans l'Ukraine, le Boudschac tatare envahi, les Slaves des Balcons exercités à une révolte générale<sup>3</sup>. Il fit occuper par les siens Suceava et Hotin et pénétra avec un corps de Polonais jusqu'à Jassy, où il croyait pouvoir commencer un nouveau règne comme allié de la Pologne, dont Sobieski devenait en ce moment même le roi.

Les Tatars ramenèrent cependant le Cantacuzène des Turcs, et ils s'installèrent dans le pays rebelle. Encore une fois les tentes du Sultan furent plantées en terre moldave. Les forteresses durent se rendre : elles furent incendiées, au moment où des bandes turques se trouvaient devant Lemberg. La paix de Zurawna en 1677 consacrait l'établissement des Turcs et de leurs vasaux cosaques entre le

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 146, nota 2.

<sup>2</sup> Hasdeu, dans la *Columna lui Traian*, année 1882, pp. 477-479; Pejacsevich, dans l'*Archiv für österreichische Geschichte*, 18<sup>o</sup> 0 (LIX).

<sup>3</sup> Grabowski, II, pp. 264-267; *Archiva Istorica*, II, pp. 26-27.

Dniester et Dniéper. Et le deux principautés roumaines durent fournir ce qui était nécessaire pour soumettre au Sultan les Cosaques rebelles à son autorité et pour combattre même le Moscovite qui les soutenait (1677—1681).

Deux ans après la conclusion de la paix avec le Grand-Prince russe, Vienne, assiégée par le Vizir Cara-Moustafa, était délivrée par l'apparition du vaillant roi polonais. Renonçant à collaborer plus loin avec les Autrichiens incapables de reconnaissance pour la conquête de la Hongrie turque, Sobieski crut l'heure venue pour pouvoir accomplir le projet de Zamoyiski en poussant la frontière du royaume jusqu'au Danube.

Dès la fin de l'année 1683, Duca, un des princes roumains qui avaient été obligés d'accompagner les Turcs sous les murs de la capitale autrichienne, était attaqué par un raid de cavaliers polonais dans son village de Domnești (district de Putna), et conduit sans aucune résistance à Lemberg, où il devait mourir quelques mois plus tard. Les Cosaques de Kunicki, entraînés, avec des exilés moldaves, dans le Budschac, allant jusqu'à Akkerman et Bender, alors que l'officier qui représentait Duca dans la province ukrainienne qui lui avait été confiée solennellement (avec Nimirov) par le Sultan en 1681, prenait la fuite. Petriceicu revenait à Jassy. Mais pour la seconde fois les Turcs lui opposaient victorieusement la figure falote du pauvre Grec Démètre Cantacuzène. Et en juillet 1684, non seulement des envoyés moldaves, mais aussi ceux du prince de Valachie, Șerban Cantacuzène, un ami des Impérianx, se trouvaient à la Cour du roi.

Nous connaissons les conditions des partisans des frères Costin : ils voulaient seulement la conservation des privilèges pour le clergé aussi bien que pour les boïars, les soldats et les paysans libres propriétaires<sup>1</sup>. Car l'Eglise aussi avait ses relations avec la Pologne à

<sup>1</sup> Hurmuzaki, *Supplément II*, vol. III, pp. 151-152.

une époque où Dosithée, évêque de Roman, puis Métropolitte, appartenait à une de ces familles de Galicie qui s'enrichissaient (comme Balaban) au commerce moldave et, lisant les psaumes versifiés de Kochanowski, préparait un Pseutier roumain de même facture. On espérait en Pologne arriver par cette voie ouverte, des sympathies des Roumains, jusqu'à Constantinople; de fait Sobieski s'informait auprès de l'ambassadeur de Venise, ralliée à la Ligue chrétienne, si une flotte formée à Salonique pourrait collaborer à cette œuvre grandiose<sup>1</sup>. Il avait donné rendez-vous à la reine à Jassy, où la Cour allait passer l'hiver<sup>2</sup>.

Mais les Turcs restèrent maîtres de la Moldavie, où ils installèrent, en juillet 1685, un ancien officier polonais, originaire des régions voisines du Boudschac, Constantin Cantemir, qui réussit à arrêter à Boian, dans les forêts de la Bucovine, le Hetman Jablonowski. Sobieski reprit personnellement en 1686 l'expédition de Kunicki. Cantemir, qui devait négocier aussi avec les Impériaux autrichiens, aurait cherché à empêcher l'invasion en offrant son pays sous les conditions présentées par les boïars en 1684<sup>3</sup>. Rien ne fut cependant conclu, et le vieux prince abandonna Jassy, pour se retirer vers le Danube, pendant que le roi continuait une campagne dans le Boudschac, qui devait finir par une retraite malheureuse. Le pays ne l'avait pas soutenu, surtout à cause des excès auxquels l'armée s'était livrée<sup>4</sup>. Mais les troupes moldaves, dont le chef était Velichco Costin, étaient allées à Jassy se mettre sous les ordres du héros chrétien<sup>5</sup>, et le Métropolitte Dosithée l'avait accueilli devant la capitale comme un libérateur: il devait l'accompagner en Pologne pour ne jamais revenir dans le pays. Pour arriver en sûreté, le roi avait été contraint d'accepter la conduite d'un

<sup>1</sup> Nos *Studii și documente*, XI, p. pp. 149-150.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 164-165.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 165-166.

des capitaines moldaves qui s'étaient rangés le plus joyeusement sous ses ordres, le fameux Turculeț<sup>1</sup>.

Mais une partie de la Moldavie restait entre les mains des Polonais, avec Câmpulung de Bucovine, tout un groupe de villages dans la région des montagnes et avec ce district de Cernăuți qui n'était que l'ancienne région de Szepienik. Des officiers moldaves, de ce parti militaire qui s'était rallié à la Pologne, y commandaient, et un d'entre eux, Davidel, avait des vellétés de devenir prince du pays. La diplomatie française s'évertuait, à partir de 1688, à faire céder au roi de Pologne, non seulement Kamieniec, mais aussi les deux principautés<sup>2</sup>, que la Maison d'Autriche comptait aussi avoir. «Pourquoi ne demandez-vous pas Andrinople?», répondit le Vizir<sup>3</sup>. Sobieski pensait en 1689 à se mettre dans la possession du pays jusqu'au Danube<sup>4</sup>, mais ce fut seulement dans la seconde moitié de l'année 1691 que le roi fit sa nouvelle entrée en Moldavie pour l'avoir comme gage entre ses mains au moment de la paix : il trouva le pays dévasté devant lui<sup>5</sup>, de sorte que cette fois aussi il dut se retirer sans autre profit que d'avoir occupé la citadelle de Neamț. Après cette nouvelle épreuve manquée, on ne pouvait demander sérieusement que Kamieniec<sup>6</sup>, qui fut de fait restituée à la Pologne par le traité de 1699. Ce fut en vain que le nouveau roi Auguste de Saxe avait envoyé un émissaire jusqu'en Valachie pour essayer d'une annexion impossible<sup>7</sup>.

Depuis lors les relations politiques entre les deux pays, dans cette époque dominée par la noblesse d'un côté et de l'autre, cessent, Vélichco Costin avait été

<sup>1</sup> Voy. sur *ibid.*, XX, pp. 82-83, no. XXIX.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 79 et suiv. On aurait consenti à accepter le Nord de la Moldavie jusqu'à Jassy; *ibid.*, p. 96.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 86, no. XXXVII.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 86, no. XXXIV; p. 89, no. XLIII.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 12, no. CXXXV.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 132 et suiv. L'ambassadeur de France se refusait nettement à soutenir de pareilles prétentions Cf. *ibid.*, XI, p. 179 et suiv.

<sup>7</sup> Nos *Documente Brâncoveanu*, p. 3 et suiv.



R. P. R.  
Statul Popular / Capitala  
Centrales

IRÈNE,  
fille de Jérémie Movilă, prince de Moldavie.

sacrifié aux appréhensions du vieux Cantemir, et son frère Miron fut exécuté lui aussi sur une de ses terres, quelques années après avoir présenté au roi et aux seigneurs polonais, dans un ouvrage en prose et dans un poème, le présent et le passé, aussi bien que les aspirations de sa race<sup>1</sup>. La jeunesse adonnée à la guerre chercha service sous les drapeaux du Tzar Pierre. On vit des Polonais revenir derechef en Moldavie seulement comme auxiliaires du roi de Suède Charles XI, et le roi Stanislas Leszczynski lui-même parut devant le premier des princes phanariotes en Moldavie, Nicolas Maurocordato, à Jassy en habit de major suédois pour s'entendre dire par son hôte : *non major, imo maximus es*. Il séjourna quelque temps à côté de son patron dans le village de Varnița, près de Bender<sup>2</sup>.

Mais déjà une autre phase de l'histoire de Pologne commençait, qui devait rapprocher les deux nations elles-mêmes.

---

<sup>1</sup> Bogdan, *Cronice inedite*, p. 141 et suiv.; Hasdeu, *Archiva istorică*, I<sup>1</sup>, p. 159 et suiv.; Kogălniceanu, *Letopisițe*, III, à la fin.

<sup>2</sup> Voy. chapitre suivant.



#### IV.

### Relations entre la nation roumaine et la nation polonaise

---

Dans son œuvre historique,—description en polonais de son pays, poème polonais sur la terre roumaine<sup>1</sup>, ses habitants et son passé (1684)<sup>2</sup>, chronique moldave rédigée en latin aussi bien qu'en roumain, Miron Costin s'adresse au roi de Pologne, qu'il appelle «Jean-le-Grand», ou bien à tel grand officier de la Couronne, mais pas en général aux lecteurs du royaume voisin. Tout au plus, dans ces années de menaces et de tristesse, il se console à l'idée que, si la Moldavie et la nation roumaine venaient à périr, «au moins dans ce royaume très illustre et glorieux le souvenir de notre nation demeurera». Et, de son côté, le Polonais Nicolas Brzeski, qui, comme envoyé de son roi, traversa la Moldavie en 1566, ne donne une traduction des anciennes annales slavones de ce pays que pour trouver un emploi aux heures vides de sa détention<sup>3</sup>.

Des relations plus intimes purent s'établir entre toute une masse de Polonais et les Roumains de Mol-

---

<sup>1</sup> L'auteur se trouvait en ce moment comme exilé, à Daszov.

<sup>2</sup> D'après Dunin-Borkowski, *Pisma*, I, Lemberg 1856, dans Hasdeu, *Archiva istorică*, I<sup>o</sup>, p. 159 et suiv., puis, avec le texte polonais, dans Kogălniceanu, *Letopisițe*, III, Cf. Bogdan, *Vechile cronici*, Bucarest 1895, p. 153 et suiv.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 119 et suiv.

davie pendant les quatre ans du séjour de Charles XII et de ses auxiliaires polonais près de Bender (1709—1713). On rencontre parmi les chefs de cette petite armée, entretenue difficilement aux frais de la principauté, des noms illustres et des personnages plus obscurs : un Poniatowski, Voévode de Podolie, un Potocki, Voévode de Russie, un Wiszniewiecki, un Krispin ; le roi Stanislas avait paru du côté de Bacău avec un Smigelski et un certain nombre d'hommes de suite, en 1713 <sup>1</sup>.

Après que l'aventure suédoise eût été liquidée, ces relations furent interrompues. La politique des rois de la dynastie de Saxe semblait complètement négliger la Moldavie, traversée seulement de temps en temps par des ambassadeurs à la Porte, comme le comte Mniszech, en 1755, ou le comte Potocki, en 1759-60, pour lesquels on répétait le cérémonial pompeux, trop lourd pour les pauvres princes phanariotes, qui avait été observé au XVII-e siècle à l'usage d'un Palatin de Kulm, en 1667 <sup>2</sup>. Les princes montraient « l'intérêt qu'ils prennent à la gloire de la nation polonaise » <sup>3</sup> ; et c'était tout.

Pendant ce temps le Hetman moldave Neculce, qui avait accompagné Démètre Cantemir, après la catastrophe moscovite du Pruth, dans sa retraite en Russie, consignait dans sa chronique, si vivante, les principaux événements qui se passaient en Pologne sous le règne mal assuré du roi Auguste <sup>4</sup>.

La correspondance de Pologne passait régulièrement par la Moldavie, et il n'y avait pas seulement l'échange habituel de lettres entre les officiers de fron-

<sup>1</sup> Voy. aussi les *Karolinska Krigares Dagböcker, jämte andre samtida Skrifter*, IV et V, 1913-1914, *passim*, et surtout IV, p. 197.

<sup>2</sup> Cf. notre brochure *Călători, ambasadori și misionari în țerile noastre și asupra țerilor noastre*, Bucarest 1899, extrait du „Bulletin de la société géographique“ 1898, semestre II, et, pour le Palatin de Kulm, nos *Actes et fragments*, I, p. 88 et suiv.

<sup>3</sup> *Călători*, p. 48.

<sup>4</sup> Kogălniceanu, ouvr. cité, II.

tière et les secrétaires princiers, d'un côté, les agents orientaux du roi, de l'autre, un Millot, un Stahl, un de la Roche, un Linchoult, un Giuliani, un Benoît, mais on rencontre aussi des relations entre les boïars moldaves, comme Basile Razul en 1758, et les dignitaires du royaume. Les rapports de commerce continuaient, et un Allemand, de la clientèle saxonne, écrivait sur ce point, en 1759, à son correspondant polonais : « J'ai été en Valachie, dans un marché à chevaux, et j'ai vu dans les environs d'une mille plus de trente harras, chacun de cent, deux ou trois cents chevaux. J'ai acheté plusieurs. Mais quelles prairies il y a ! Mon Dieu quel beau pays !<sup>1</sup>. » Les marchands arméniens de Pologne poursuivaient leurs anciennes relations avec Constantinople, à travers la Moldavie, par la voie de Hotin aussi bien que par celle de Zwaniec et de Cernăuți<sup>2</sup>. Ils achetaient dans les principautés des chevaux, des bœufs, des moutons, et un privilège spécial leur fut accordé de nouveau, en 1760<sup>3</sup>. Il y avait même des marchands de Danzig comme fournisseurs des princes<sup>4</sup>. Mais ce furent surtout les Juifs de Dniester, de Stanislav, Tysmienica, Sniatyn, qui exploitèrent ce commerce en décadence, s'enrichissant à vendre aux Moldaves leur eau-de-vie, la *horilka* (en roumain : *holercă*). Les foires de Mohylew (Mohilău) étaient très fréquentées.

Enfin on continuait à protéger les Jésuites polonais de Jassy<sup>5</sup>, dont le Collège, où les fils de Miron Costin avaient fait leurs études, ne s'était jamais relevé après la fin du XVII-e siècle.

En même temps les habitants de Kamieniec achetaient du vin en Moldavie et allaient jusqu'à Galatz, Chilia et Ismaïl pour l'esturgeon et des marchandises orientales ; ils se plaignaient des impôts, considérables,

<sup>1</sup> Nos Documente Callimachi, II, p. 238, no. 15.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 239, no. 18.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 242, no. 25.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 344, no. 29.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 251, no. 46.



CATHERINE,  
fille de Jérémie Movilă, prince de Moldavie.

qu'ils devaient payer aux douaniers turcs aussi bien qu'à ceux du prince de Moldavie<sup>1</sup>. Par Zaleszczyk, bourg florissant, et Cernăuți on passait du bois de chauffage en Pologne, mais l'exportation du bois de construction et du foin était interdite par la Porte<sup>2</sup>. Des Turcs exportaient en échange du café, des «confitures sèches»<sup>3</sup>. L'ancien commerce de bœufs et chevaux pour la Silésie continuait<sup>4</sup>.

Parfois dans la correspondance entre boïars moldaves et secrétaires levantins au service de Pologne des questions politiques étaient touchées, et il ne sera pas sans intérêt de rappeler qu'en 1762 déjà le Grec Gérakis, descendant de la dynastie des Duca, observait dans une lettre à l'interprète Giuliani que les grands changements qui se préparaient en Europe imposaient à la Pologne de s'assurer d'une force militaire capable d'arrêter les projets qu'on pourrait tramer contre elle : «augmenter ses forces das ces conjonctures-cy et les mettre même sur un pied redoutable». Et il ajoutait : «Mais, hélas, s'éveillera-t-elle jamais de son pernicieux assoupissement?»<sup>5</sup>. Et le même conseiller prévoyant combattait, bientôt après, la bonne opinion dans laquelle on tenait en Pologne Frédéric II, le «héros incomparable» : «Voilà donc cette puissante République, si jalouse jadis de sa liberté, devenue, en quelque sorte, l'esclave de ses voisins les plus audacieux, et cela pour n'avoir pas le courage de mettre en œuvre les moyens qu'elle a, sans contredit, de se faire respecter au loin : état fatal d'indolence, qui va peut-être accélérer sa chute<sup>6</sup>.» Il dénonçait les en-

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 252-253, no. 49.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 185, 308, no. 175, 311 et suiv.; p. 337, no. 240. Les princes „grecs“ avaient souvent des mots amers pour leurs voisins. Ainsi Grégoire Callimachi écrivait en 1762 : „Mais un Polonais est-il fait pour refléchir ?“ *ibid.*, pp. 294-295, no. 139.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 357, no. 294.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 373.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 305, no. 167.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 316, no. 196. Neculce avait parlé des offres du roi de Prusse envers la Pologne si on consentait à l'élire comme roi à l'occasion de la mort d'Auguste II.

nemis «occupés» encore de la Pologne<sup>1</sup>. Revenant à la charge, en juin, il écrivait : «Hélas que cet Etat est à plaindre ! Il est réduit à se plaindre des maux qu'il endure si injustement ; ses plaintes ne touchent personne, et peut-être ne cessera-t-il d'être opprimé qu'en mesure qu'il plaira à ses oppresseurs de mettre fin à leurs moindres vexations ; condition d'autant plus insupportable qu'elle est d'une nation tout à la fois libre et puissante et qu'elle ne semble souffrir que parce qu'elle le veut<sup>2</sup>.» Il déclarait hautement que les Moldaves ne sont pas insensibles à ce qui se passe : «je ne sache s'ils veillent plus à leurs propres intérêts qu'à ceux de cet Etat républicain, *qui en seront à jamais inséparables*»<sup>3</sup>.

En 1763 Grégoire Callimachi était nommé par la Porte «médiateur» dans le conflit entre la Pologne et les Tatars du Boudschak et il envoyait dans ce but un ancien staroste de Cernăuți, le Français grécisé de Mille ou Milo<sup>4</sup> : il réussit dans sa mission<sup>5</sup>. Le colonel Stankiewicz se rendit à Constantinople, à travers la Moldavie, dans ce but<sup>6</sup>. Un Boscamp, dont la femme, fille du Français Arlaud, avec une Moldave, portait un nom roumain, Bălășica, un Alexandrowicz visitaient à la même époque, dans des missions similaires, le pays<sup>7</sup>. Du côté du prince, de la Roche était envoyé à Varsovie pour y recueillir journallement des informations, Milo étant, à sa place, secrétaire du prince pour les affaires extérieures.

Si Gérakis prévoyait le démembrement de la Pologne, tel Informateur polonais du prince moldave l'a-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 318, no. 200. Il s'informait sur la succession royale, ouverte en 1763 ; *ibid.*, p. 324, no. 210 : il attendait l'élection d'un Czartoryski.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 325, no. 213.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 328, no. 218. Cf. aussi p. 330, no. 225 ; pp. 332-333, no. 228, 230.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 312-313, no. 188. Voy. aussi les n-os suivants.

<sup>5</sup> N. Iorga, *Documente Callimachi*, II, p. 319, no. 103, p. 321.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 338 et suiv.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 349 ; il demandait que Poniatowski, l'agent des Russes, fût chassé par des troupes turques et remplacé par Radziwill ou Braniccki. Cf. aussi *ibid.*, p. 575 et suiv.

vertissait en 1764 que «sa province est nommée dans le partage du plan chimérique qu'on se propose d'exécuter en son temps»<sup>1</sup>. Grégoire Ghica, successeur à Jassy du jeune Callimachi, mettant empêchement au passage d'Alexandrowicz, demandait, par ordre du Vizir, si la République jouit encore ou non de ce qu'il appelait son «incolumité»<sup>2</sup>; il pensait, en donnant ces explications, à «la conservation et solidité de la liberté de la République de Pologne»<sup>3</sup>. Et il défendait énergiquement contre un régime qui servait les intérêts de la Russie les droits de la Moldavie sur la moitié du Dniester qu'on prétendait appartenir en entier au royaume voisin<sup>4</sup>; il faisait ôter les armes du roi et de la République, qui avaient été placées sur la porte de l'église catholique de Jassy, tout en reconnaissant l'ancien droit de protection sur ces missionnaires<sup>5</sup>. On se querellait aussi à cause de la foire de Zaleszczyk, à cause du passage du Pruth, à cause de la concurrence que la fabrique de drap établie par Ghica en Moldavie<sup>6</sup> faisait aux colons allemands de Zaleszczyk<sup>7</sup>.

Grégoire Callimachi, revenu au pouvoir, assista bientôt au conflit entre les confédérés de Bar et les Russes à Balta, à proximité de ses frontières, à l'entrée des soldats du colonel Weissmann, «commandant des troupes russes auxiliaires du royaume de Pologne sur les frontières du fleuve Dniester», en territoire ottoman, brûlant Dubăsari<sup>7</sup>, et à l'éruption d'une guerre, au cours de laquelle, soupçonné de favoriser les chrétiens, il devait périr. Le premier partage de la Pologne s'était accompli, et les Russes de Rumjanzow, qui avaient occupé les Principautés, n'abandonnèrent

<sup>1</sup> Cf. *ibid.*, p. 351, no. 27.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 352, no. 273.

<sup>3</sup> La réponse des partisans du nouveau roi, un Michel Czartoryski, un André Zamoyski, *ibid.*, pp. 354-355, no. 285; cf. p. 355, no. 286.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 356, no. 291. Arrestation du secrétaire valaque Linchoult en Pologne, où il faisait le commerce; *ibid.*, pp. 361-362.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 364, no. 327.

<sup>6</sup> Cf. surtout *ibid.*, pp. 369-370.

<sup>7</sup> Voy. surtout p. 364, no. 329.

la Moldavie qu'après avoir ouvert aux Autrichiens la voie pour se saisir de toute la Moldavie septentrionale, avec les régions occupées jadis par Sobieski : Cernăuți, Câmpulung, Suceava, les vieux couvents aux souvenirs glorieux, qu'ils affublèrent du nom, très peu correspondant, de Bucovine (1775). A la place de la Pologne mourante les Impériaux de Marie-Thérèse s'étaient installés sur la frontière Nord de la Moldavie, et les relations avec la Pologne n'étaient désormais possibles que par la frontière orientale, du Dniester.

En 1768 le staroste de Smotrycz avait cherché un asile dans la capitale moldave<sup>1</sup>. On croyait que le «podczassy» de Lithuanie, Potocki, avait fini, en 1769, ses jours à Jassy<sup>2</sup>. Krassinski s'y était réfugié aussi<sup>3</sup>, avec 80 nobles et 1.000 à 2.000 hommes des soldats de la confédération. Potocki avait trouvé de fait un protecteur dans le Pacha de Hotin<sup>4</sup>. Pulawski annonçait dans un manifeste, répandu en Moldavie, que la Turquie vient en aide à la dite confédération<sup>5</sup>. Des soldats de Branecki, établi à Kamieniec, dont l'évêque serait entré en Moldavie, pour observer les agissements des exilés, passaient la rivière pour se réunir aux rebelles<sup>6</sup>. «Ils se sont mis dans des quartiers de cantonnement en Bessarabie», écrit un informateur prussien, «faute de trouver leur subsistance en Moldavie<sup>7</sup>.» Les Russes les avaient chassés de Cernăuți<sup>8</sup>. Sommé de partir par le prince, Krassinski avait déclaré «qu'il avait invité la Porte à faire cause commune, parce c'était l'intérêt de la Porte même que la Pologne fût libre et indépendante, mais que, quoiqu'elle ne voulût pas l'aider, il n'en continuerait pas moins ses desseins

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 381-382, no. 360.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 383, no. 365. Voy. aussi p. 551 et suiv., p. 571, no. 29 ; p. 585, no. 28.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 562, no. 4 ; p. 580, no. 13.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 564, no. 8.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 567, no. 15.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 568, nos 19, 20.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 570, no. 25.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 572, no. 33.



et qu'il ne s'en désisterait qu'avec la vie»<sup>1</sup>. Les temps de 1711, avec le contact direct entre les réfugiés polonais et les boïars, qui, à cette époque, commençaient à élaborer des constitutions pour la future liberté de leur patrie, paraissaient revenir.

Ces relations ne devaient être reprises qu'à l'occasion du second partage de la Pologne, la Moldavie ayant alors un prince de la même famille des Callimachi, Alexandre, frère de Grégoire. Oginski, travesti, passa par la principauté pour se rendre à Constantinople, en 1797. Revenu avec une mission de la part de Descorches, représentant des Jacobins français à Constantinople, il s'installa à Boian, sur la lisière de la Bucovine, pour observer et inciter ; il tenta même une incursion sur le territoire des Impériaux. Contraint de quitter Dorohoiu, il s'installa dans la Valachie voisine<sup>2</sup>. On faisait semblant de croire au faux nom de Granville qu'il s'était attribué. Ce furent les premiers porteurs de la cocarde tricolore qui parvinrent au milieu des Roumains.

Pendant tout ce temps le nombre des traductions du polonais est très réduit. Un secrétaire Dima, probablement le Deyma qui est mentionné en Pologne vers 1760, donnait en 1742 une version du livre de polémique du Juif Samuel, d'après une forme polonaise<sup>3</sup>. Un serviteur des princes phanariotes, Gabriel Vinetzki, publiait en 1806, d'après un original polonais, une collection de recettes variées, entre autres pour la fabrication du chocolat<sup>4</sup>. Un des membres de

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 579, no. 11.

<sup>2</sup> Voy., *ibid.*, I, pp. CLXXX-CLXXXI; pp. 58-59, no. XVII; pp. 73, 94 no. XLVII; p. 100, no. LI; p. 102; II, p. 505, no. 1-9; pp. 525-527.

<sup>3</sup> Bianu, *Catalogul manuscrisurilor românești*, I.

<sup>4</sup> L'opuscule fut imprimé cette année même. Cf. Wedkiewicz, *Câteva cuvinte privitoare la unele probleme din domeniul istoriei legăturilor sufletești între Români și Poloni*, Bucarest 1921, p. 19. M. Virgile Drăghiceanu nous communique l'inscription sur le tombeau, qu'on vient de trouver dans l'église de Spirea Veche à Bucarest, de Michel Vinetzki, fils de Gabriel, polcovnic russe, mort en février 1815.

la famille Hâjdău (Hyzdew; en nouvelle orthographe roumaine: Hasdeu), depuis longtemps établie en Pologne — où vivait aussi, à l'époque de Poniatowski, le chambellan Balș<sup>1</sup>—, Thaddée (mort en 1835), écrivait des œuvres d'imagination en polonais.

\* \* \*

Ce qui reste à exposer ce sont les relations des émigrés polonais du XIX-e siècle avec les Roumains qui étaient parvenus à imposer à l'Europe l'union des deux principautés.

En 1848 les Polonais cherchèrent la libération de leur patrie sur les champs de bataille de la révolution magyare. C'est à la tête des révolutionnaires hongrois que Bem fit son entrée en Moldavie, espérant un appui dans la population de cette origine qui habite le district de Bacău: l'aventure, mal combinée, n'eut pas de suites. C'est par la Valachie que Dembinski, dans la compagnie des vaincus de l'insurrection magyare, alla se rendre au Pacha de Vidin<sup>2</sup>. Le prince de Valachie Barbu Știrbei entretenait des relations avec Czaykowski, devenu Sadyk-Pacha, et plus tard, en 1866, il lui exposait, comme à un ancien ami, ses vues concernant l'avenir de la Roumanie<sup>3</sup>. Le comte Zamoyiski avait désiré passer par la Valachie pour se rendre en Algérie avec des Polonais de la légion étrangère<sup>4</sup>. Un agent polonais, Groppler, travaillait dans les Principautés à «y soulever les portions de population slave (!) qui y habitent, en faveur de la cause hongroise»<sup>5</sup>.

Après l'insuccès du mouvement révolutionnaire roumain, les émigrés valaques établis à Paris travaillèrent de concert avec les chefs de l'émigration polonaise pour la délivrance des deux nations opprimées.

<sup>1</sup> Kogălniceanu, *Letopisițe*, III, p. 461.

<sup>2</sup> N. Iorga, *Mărturiile istorice privitoare la viața și Domnia lui Știrbei-Vodă*, pp. 10-11. Cf. aussi *ibid.*, pp. 13, 15, 22, 24, 37, 71.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 698-700.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 27, note 1.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 25.

Ils écrivaient des lettres au grand poète Mickiewicz, connu et admiré par toute leur génération. César Boliac, écrivain et journaliste roumain, signait lui aussi la proclamation adressée à la Pologne par le Comité central européen de la révolution. J. C. Brătianu, qui devait être plus tard l'organisateur de la Roumanie unie et libre, s'exprimait, dans une admirable brochure de propagande, de cette façon sur les relations futures entre Roumains et Polonais, tout en déplorant le sort de «la Pologne de Dembinski et de Poniatowski, de la Pologne qui avait mêlé son sang avec celui de la France sur tous les champs de bataille de la République et de l'Empire, de la Pologne persécutée et martyre»<sup>1</sup>: la Roumanie — dont il prononçait déjà le nom — est arrivée, par un concours heureux de circonstances, à être à «à la tête de la civilisation du Levant», et «ce n'est pas Constantinople, ni même Athènes, mais bien Bucarest, qui est la capitale de cette civilisation»: il faut donc créer l'Etat roumain uni, et sans retard; une fois cette œuvre, bien possible, accomplie, la Roumanie consolidée sera «un point d'appui» pour la Pologne, «une garantie positive pour sa propre reconstitution»<sup>2</sup>.

Ce n'était pas une opinion isolée. Un autre des chefs de ce mouvement valaque, Nicolas Golescu, parlait en termes émus de cet «asservissement de la Pologne, opéré dans le siècle dernier par les Cours du Nord», et qui est «une chose horrible»<sup>3</sup>.

Et nous ajouterons que la Bucovine roumaine, ce fragment détaché du corps de la patrie par l'usurpation autrichienne en 1775, étant réunie, par deux fois (1786-1790; 1817-1849), à la Galicie polonaise, les deux nations se rencontrèrent, avec les mêmes aspirations vers la liberté, sur un autre territoire aussi: un des principaux poètes et érudits roumains de Tran-

<sup>1</sup> D. A. Sturdza, etc., *Acte și documente*, II, p. 874.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 885.

<sup>3</sup> *Ibid.*, VI<sup>1</sup>, p. 1383.

sylvanie, Budai Deleanu, entré au service de l'Autriche en Bucovine, passa des années entières comme magistrat à Lemberg. De cette ville était venu à la Moldavie le prêtre Leon Assakiéwitz, qui fut le père de Georges Asaki, rénovateur de la littérature roumaine à Jassy, au commencement du XIX-e siècle. Dès 1804 les Cisterciens de Koprzywnica, en Galicie, faisaient annoncer par l'administration de la province, en roumain, l'ouverture d'une école supérieure<sup>1</sup>; les institutions scolaires pour jeunes filles à Lemberg avaient, dès la première moitié du siècle des élèves moldaves, et une institution similaire était établie à Jassy par des émigrées, à la même époque.

Un prêtre polonais, Antoine Wasniewski<sup>2</sup>, accompagnait en 1840 en Moldavie deux neveux, qui étudiaient à Lemberg, où se trouvaient leurs parents, et, dans son petit ouvrage «Six semaines en Orient», il nous laissait une description du pays, toute pleine de notes historiques. En Bucovine il constatait que les 269.246 Roumains forment «la principale nation de la province», il croyait reconnaître près de Lențești, de l'autre côté du Pruth, l'emplacement de Țețina, il parlait du combat malheureux de Jean-Albert contre les Moldaves et d'autres souvenirs historiques intéressant aussi sa nation. En Moldavie il notait l'œuvre d'organisation accomplie par le prince Michel Sturdza, il faisait l'éloge de la large tolérance à l'égard des 48.000 catholiques, mais il critiquait la décadence du clergé moldave. Il s'occupait des Tziganes errants, du phénomène bruyant qui est le passage de la poste, des sauterelles, mais aussi des institutions culturelles. A Jassy, avec «son luxe et sa pompe parisienne», il trouve toute une colonie prospère de Polonais; un Franciscain polonais était à côté du Piémontais Sardi; à la tête des pompiers de Jassy se trouvait le Polonais Baczynski, ancien officier russe.

<sup>1</sup> *Studii și documente*, V, p. 558.

<sup>2</sup> Traduction par le père Zatlókiewicz, dans la revue *Sămănătorul*, IV, pp. 771 et suiv., 864 et suiv., 954 et suiv., 993 et suiv., 1012 et suiv.



SAMFIRA,  
fille de Jérémie Movilă, prince de Moldavie.

Aussi au moment où l'union roumaine était enfin heureusement accomplie, au moins entre la Moldavie et la Valachie, y avait-il dans les Principautés de nombreux exilés polonais, disposés à employer ce pays comme le «point d'appui» dont parlait Brătianu. Un certain Wierzbiski, dans l'Islam Mourad-bey, fit sous Alexandre Jean Cuza une tentative à Focșani, qu'on prétendait être en relation avec les ambitions princières de Grégoire Sturdza; un conational, de la légion étrangère, Habdank Piotrowski, désapprouvait énergiquement ce complot louche<sup>1</sup>. Au même moment Vladimir Szoldski offrait à la Sardaigne,—ce que le comte Walewski lui-même, fils de Napoléon I-er et d'une Polonaise, empêcha —, le concours de «1.500 Polonais et Hongrois» se trouvant à Moldavie, à savoir à Jassy, Bacău, Botoșani et Ismaïl; la langue de commandement de cette petite troupe auxiliaire aurait été le polonais<sup>2</sup>.

Cuza était prêt à accorder à Szoldski, avec toute la discrétion nécessaire, le concours nécessaire, lui qui négociait aussi avec les exilés magyars cherchant un appui sur cette terre roumaine hospitalière. Les Polonais furent ses hôtes favoris, et on n'a qu'à feuilleter le livre de Dunin<sup>3</sup> pour s'en rendre compte. Il reconnaît pleinement la «sincère sympathie que Cuza avait pour les Polonais en général; parmi les étrangers fixés en Roumanie, il les protégeait avec la plus grande bienveillance et les employait presque dans tous les domaines de l'administration». Gluk, de Cracovie, était son médecin, et un autre médecin polonais, Wojciecki, fut au service de l'Etat roumain<sup>4</sup>.

L'ouvrage *La Roumanie* a paru à Lemberg en 1887: il contient les mémoires de l'auteur pour les

<sup>1</sup> *Ibid.*, VIII, pp. 483, 568-569; IX, p. 238.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>3</sup> Cf. *Aus dem Leben König Karls*, I, p. 338; II, p. 195.

<sup>4</sup> Passages traduits dans notre revue *Floarea Darurilor*, I, pp. 101 et suiv., 311 et suiv. M. Bianu cite, dans les „Annales de l'Académie Roumaine“, VIII, p. 46, un autre livre intitulé *Rumunia*, publié en 1874.

années 1855-1876. Le Musée national polonais en Suisse porte un témoignage reconnaissant au prince roumain ami de la cause polonaise<sup>1</sup>. La célébration de l'anniversaire de la Révolution fut permise à Bucarest en 1864, ce qui amena des représentations de la part de la Russie. L'extradition fut constamment refusée. Si l'invasion du colonel Milkowski en 1863 avait dû être empêchée par les troupes roumaines à Costangalia et quelques chefs plus impatients du mouvement furent arrêtés, le prince ne faisait que se soumettre à des convenances politiques inexorables<sup>2</sup>. Les prisonniers de Costangalia furent dirigés secrètement vers la Turquie, et Milkowski quitta le pays (août 1863), en remerciant ses « vainqueurs »<sup>3</sup>.

Sous le règne du prince Carol, le rôle des Polonais en Roumanie fut de beaucoup moins important. Ceux qui s'y étaient établis comme négociants, comme fonctionnaires, comme professeurs (Tokarzski à Botoșani) jouissaient cependant dans la même large mesure de la sympathie publique.

La reconstitution de la Pologne à la suite de la grande guerre fut considérée donc en Roumanie, non seulement comme une nouvelle victoire du principe national auquel le royaume lui-même doit son existence, mais, eu égard à la politique russe sans distinction de régime, comme une forte garantie d'avenir. La création d'une chaire de philologie roumaine à l'Université de Posen, le voyage scientifique du professeur Wedkiewicz en Roumanie, l'apparition à Bucarest du prince Sapieha, descendant, par ses ancêtres, les Wiszniewiecki, d'Etienne-le-Grand lui-même, l'entente défensive qui probablement en dut résulter ont contribué à resserrer d'avantage les relations entre deux

<sup>1</sup> On traduisait en roumain à l'époque de l'Union les pages enthousiastes de Lanfrey sur la Pologne.

<sup>2</sup> Xénopol, *Domnia lui Căza-Vodă*, Jassy 1903, I, pp. 51-52, 176; II, pp. 283-294, 330, 330, 332, 400.

<sup>3</sup> *Moniteur Officiel* roumain du 19 août 1863.

nations dont la mission historique est la même et qui, à travers les erreurs chèrement payés de leur passé, ont à chercher la voie la plus propice pour un travail commun dans cette Europe orientale où, malgré la différence de race, elles représentent le même esprit latin.

---





STANA,  
fille de Jérémie Movilă, prince de Moldavie.

Stara P.  
BIBLIOTECA

## ADDENDA

---

A Suceava on a trouvé une inscription polonaise : celle d'Elisabeth, femme d'un Tarnowski, officier de Jérémie Movilă, morte en 1605; Kozak, *Inscripfen aus der Bukovina*, I, p. 154.

---

## TABLE DES CHAPITRES

---

	<u>Page</u>
I. Les origines . . . . .	3—12
II. Préparation de l'indépendance moldave . . . . .	13—47
III. Relations entre boïars moldaves et nobles polonais . . . . .	48—81
IV. Relations entre la nation roumaine et la nation polonaise. . . . .	82—95
Addenda. . . . .	97

---